



Rapport du PNUD sur l'investissement en Afrique

Troisième édition – Aperçu sur les
opportunités offertes par le climat

Le PNUD est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les personnes et la planète. Pour en savoir plus, consultez le site undp.org ou suivez-nous sur @UNDP.

Le **Centre Financement du développement durable (Sustainable Finance Hub, SFH) du PNUD** rassemble l'expertise financière du PNUD pour mobiliser les capitaux publics et privés au service des Objectifs de développement durable (ODD), en aidant les gouvernements, les investisseurs et les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de climat, d'impact social et de durabilité. Le Centre œuvre en faveur d'un changement systémique vers une architecture financière durable qui profite aux populations et à la planète. Pour en savoir plus sur ses services intégrés qui garantissent la durabilité de toutes les finances, consultez le site sdgfinance.undp.org ou suivez-nous sur @UNDP_SDGFinance.

Le **Centre Financement du développement durable en Afrique (ASFH)** du PNUD mobilise le potentiel des solutions de financement durable au profit des pays, des gouvernements et du secteur privé afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement du continent.

La **Promesse climatique du PNUD** constitue la plus grande offre mondiale de soutien aux Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris, couvrant plus de 120 pays et territoires, soit 80 % des pays en développement dans le monde. Pour en savoir plus, consultez le site climatepromise.undp.org ou suivez-nous sur @UNDPClimate.

Avant-propos

Il est parfois utile de prendre du recul et de jeter un regard éloigné sur les endroits que nous avons toujours appelés «chez nous». Le fait de passer du temps en dehors du continent m'a convaincu que, en tant qu'Africains, nous n'investissons pas assez dans nos histoires. Pendant trop longtemps, nous avons laissé des clichés façonner notre perception de l'Afrique et de son image en tant que destination des investissements. Pour certains, le continent est un pays géant. Une inondation dans une région est supposée affecter toute l'Afrique. Un coup d'État dans une partie est synonyme de coup d'État sur l'ensemble du continent. Dans le même ordre d'idées, nous avons tendance à exclure l'Afrique et les Africains de l'économie du savoir. Peut-être parce que l'Afrique ne diffuse pas suffisamment d'informations sur ses marchés, ses innovations ou sa science. Autant d'éléments qui, pris ensemble, font que les investisseurs considèrent l'Afrique comme un endroit à haut risque pour leur argent. Je le ferais moi aussi. Mais, tout comme eux, je serais dans l'erreur !

L'Afrique offre d'immenses possibilités aux investisseurs et aux entreprises. Le secteur privé représente 80 % de la production totale, deux tiers des investissements, trois quarts du crédit, et emploie 90 % de la population en âge de travailler. Les pays africains jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale. En effet, certaines des économies à la croissance la plus rapide du monde se trouvent sur le continent. Ajoutez à cela une population jeune en plein essor, des revenus et une consommation des ménages appelés à augmenter, ou encore des écosystèmes de finance numérique et d'argent mobile qui ne cessent de se développer, et l'Afrique est tout à fait prête à accueillir des investissements.

Par exemple, l'industrie technologique nigériane en pleine expansion, souvent surnommée « Silicon Savannah », attire d'importants investissements en capital-risque du monde entier. La transformation de Kigali en ville intelligente montre à quel point les technologies peuvent favoriser le développement urbain et améliorer les conditions de vie des populations. Le secteur des énergies renouvelables du Kenya est à la pointe du développement durable, avec des progrès impressionnants dans la production d'énergie géothermique et éolienne.

Le défi auquel sont confrontés les investisseurs, en particulier ceux qui sont habitués à des marchés mieux établis et qui perçoivent l'Afrique comme une zone à haut risque, est l'accès à des produits d'intelligence de marché fiables leur permettant d'identifier des investissements viables et de prendre des décisions éclairées. C'est là que les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, des outils d'intelligence de marché produits par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et ses partenaires, viennent combler un créneau essentiel. Elles aident les investisseurs privés à identifier des opportunités d'investissement et des modèles commerciaux viables susceptibles de contribuer de manière significative à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Afrique.

Ce rapport constitue un effort de la part du PNUD visant à accélérer le financement privé et public des ODD. Le rapport, qui en est à sa troisième édition, rassemble des produits d'intelligence de marché tirés de 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique. Il fournit des informations sur les tendances régionales et des éclairages concernant les opportunités d'investissement qui s'offrent

à travers le continent. Du secteur des infrastructures à celui de l'alimentation et des boissons, des pays très peuplés du Nigeria et du Kenya aux petits États insulaires en développement (PEID) de la région, en passant par les marchés émergents comme la Sierra Leone, le rapport présente 207 opportunités d'investissement à fort potentiel d'impact, aussi bien sur le plan financier que sur la réalisation des ODD, répertoriées dans 11 secteurs, 24 sous-secteurs et 42 industries à travers le continent. Grâce aux informations recueillies dans ce rapport, le PNUD braque les projecteurs sur des marchés d'investissement de plus en plus dynamiques qui auront un impact sur tous les plans, à savoir financier, social et environnemental.

Cette année, le rapport met un accent particulier sur les opportunités d'investissement liées au climat et les moyens permettant au secteur privé d'apporter son concours à la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays africains. La crise climatique perturbe les économies nationales, a un impact sur les vies et affecte les communautés à travers le continent. Le PNUD, dans le cadre de son initiative Promesse climatique, aide les gouvernements africains à revoir à la hausse leurs ambitions climatiques et à actualiser leurs CDN à soumettre en 2025.

La perception de l'Afrique comme destination d'investissement à haut risque est souvent basée sur des stéréotypes dépassés et le manque d'informations fiables. Le rapport contribue à dissiper ces idées fausses en fournissant des données concrètes et des exemples convaincants de réussite. L'Afrique n'est pas une entité monolithique, mais un continent diversifié et plein de potentiel. Investir en Afrique, c'est non seulement exploiter un marché en pleine expansion, mais c'est aussi contribuer au développement durable et au progrès mondial.



maxwell gomera

Maxwell Gomera

Directeur, Centre Financement du développement durable en Afrique du PNUD
& Représentant Résident, PNUD Afrique du Sud

Sommaire

Avant-propos	4
Résumé analytique	8
Première partie : Point de situation concernant les Opportunités d'investissement alignées sur les ODD en Afrique	10
1. Introduction	13
2. Données et tendances en matière d'investissements alignés sur les ODD	14
3. Financement des Opportunités d'investissement alignées sur les ODD	17
Deuxième partie : Opportunités d'investissement liées au climat et aux CDN en Afrique	20
1. Introduction	21
2. Les Contributions déterminées au niveau national	21
3. Analyse des opportunités d'investissement liées au climat	23
4. Les Opportunités d'investissement, des solutions commerciales au service des CDN	29
5. Entreprises exploitant des opportunités d'investissement	33
6. Conclusion	36

Résumé analytique

Les **Cartes de l'investissement orienté vers les ODD** sont des outils d'intelligence de marché produits par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en partenariat avec des gouvernements, en vue d'aider les investisseurs privés à identifier les opportunités d'investissement et les modèles d'affaires susceptibles de contribuer de manière significative à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Leur objet est de fournir aux fonds, aux organismes financiers et aux entreprises des données et informations directement exploitables leur permettant d'utiliser leurs capitaux de manière à générer des effets positifs et des avantages financiers.

Le Centre Financement du développement durable en Afrique (Africa Sustainable Finance Hub, ASFH) du PNUD a réalisé des Cartes de l'investissement orienté vers les ODD dans 15 pays d'Afrique subsaharienne, et aussi à Zanzibar. Les 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD issues de ce processus marquent un changement de cap par rapport à la méthode traditionnelle de financement du développement en offrant aux investisseurs un accès à des produits d'intelligence de marché dynamiques et innovants, ainsi que des éclairages sur les modèles commerciaux et les perspectives d'investissement dans les marchés émergents d'Afrique. En plus de fournir des données qui permettent aux investisseurs d'explorer les possibilités de générer à la fois rendement financier et impact sur le développement, ces outils aident les organisations à orienter leurs activités et leurs capitaux vers les domaines où ils peuvent avoir le maximum d'impact sur la réalisation des ODD. Ces informations sont complétées par les [Normes d'impact ODD](#), qui leur permettent de faire progresser leurs efforts en faveur de la durabilité et d'assurer le suivi de leurs contributions aux ODD.

S'appuyant sur les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique subsaharienne, le **Rapport du PNUD sur l'Investissement en Afrique** fournit un éclairage précieux sur un certain nombre de marchés du continent. Dans sa deuxième édition, le rapport annuel a présenté des données et tendances en matière d'investissements alignés sur les ODD recueillies dans 10 pays africains. Dans cette troisième édition, l'ensemble des données a été élargi pour inclure les opportunités d'investissement alignées sur les ODD tirées des 6 (six) nouvelles Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, offrant ainsi une couverture géographique plus étendue afin de prendre en compte la diversité des économies du continent. Elle met l'accent sur les opportunités d'investissement liées au climat et les voies et moyens permettant au secteur privé de soutenir la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays africains dans le cadre de l'Accord de Paris, en tirant parti de l'expertise du PNUD dans le domaine du climat et de son initiative mondiale [Climate Promise \(Promesse climatique\) 2025](#).

Le Rapport du PNUD sur l'Investissement en Afrique offre les principaux messages suivants à propos des **opportunités d'investissement axées sur les ODD en Afrique** :

- 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD ont identifié **207 opportunités d'investissement** ayant un **fort potentiel d'impact sur le plan financier et la réalisation des ODD** dans **11 secteurs, 24 sous-secteurs et 42 industries** dans différents contextes de revenus en Afrique de l'Est, Afrique australe et Afrique de l'Ouest, y compris de la catégorie des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement (PEID).
- Les secteurs de **l'alimentation et des boissons, des infrastructures, des soins de santé, des ressources renouvelables et énergies alternatives**, mais aussi de **l'éducation**, sont les principales cibles de ces opportunités d'investissement.

- Le rendement indicatif des opportunités d'investissement se concentre autour d'un **taux de rendement interne (TRI) et d'un retour sur investissement (RSI) compris entre 15 et 20%**. La majorité des opportunités d'investissement ont une **taille de marché inférieure à 50 millions de dollars**, suivies de celles dont la taille se situe dans une fourchette de 100 millions à 1 milliard de dollars. Les opportunités d'investissement nécessitent, pour la plupart, un **horizon temporel à moyen terme de 5 à 10 ans** pour générer des flux de trésorerie positifs cumulés. En outre, la majorité des opportunités d'investissement requièrent des **montants d'investissement de l'ordre de 1 à 10 millions de dollars** pour réaliser leurs modèles d'affaires.
- **Les ODD couverts par ces opportunités d'investissement sont les suivants : ODD 2 - Faim zéro ; ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure et ODD 8 – Travail décent et croissance économique.** L'indicateur ODD 2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation présente le plus grand potentiel d'impact du fait de ces opportunités. La plupart des opportunités d'investissement « contribuent à la création de solutions », ce qui signifie qu'elles génèrent un nouveau résultat positif au profit de parties prenantes qui, autrement, seraient mal desservies.
- Si, pour ces opportunités d'investissement, le **financement commercial** constitue le modèle de financement qui convient le mieux, la plupart d'entre elles nécessitent des **mécanismes de partage des risques et un soutien financier public** pour être réalisées avec succès. Les approches de financement mixte et concessionnel présentent un potentiel notable pour la réalisation de modèles commerciaux à impact.

Analysant les opportunités d'investissement liées au **climat** dans les 15 pays africains concernés, le Rapport sur l'investissement en Afrique du PNUD en tire les principales conclusions suivantes :

- Le climat offre au secteur privé une occasion à ne pas manquer : **130 des 207 opportunités d'investissement identifiées ont le potentiel de contribuer à l'action climatique et de favoriser la réalisation des CDN.** Les opportunités liées au climat sont constituées, pour la plupart, d'**interventions d'adaptation**, viennent ensuite les actions d'atténuation et puis les initiatives à co-bénéfices.
- Les secteurs de **l'alimentation et des boissons, des infrastructures, et des ressources renouvelables et énergies alternatives**, prédominent dans les opportunités d'investissement en rapport avec le climat.
- Les plus grands nombres d'opportunités d'investissement liées au climat se trouvent au **Kenya**, en **île Maurice** et au **Nigeria**. De toutes les catégories de pays, ce sont les **petits États insulaires en développement** qui présentent la plus forte proportion d'opportunités d'investissement en rapport avec le climat.
- La plupart des opportunités d'investissement liées au climat ont une valeur de marché comprise entre 100 millions et 1 milliard de dollars. **Le taux de croissance annuel composé (TCAC) potentiel des revenus tend à être plus élevé pour les opportunités d'investissement** liées à l'atténuation du changement climatique que pour celles concernant l'adaptation - une indication claire du potentiel du secteur privé à agir sur les causes profondes du changement climatique.
- Les opportunités d'investissement liées au climat affichent, en majorité, des profils de rendement indicatif de l'ordre de 15 à 20 %, tant pour le TRI que pour le RSI. **Les opportunités liées à l'adaptation et aux co-bénéfices tendent à générer des profils de rendement plus élevés** que celles axées sur l'atténuation. Ceci peut tenir au fait que les interventions relatives à l'adaptation ont tendance à avoir des modèles commerciaux mieux établis et pourrait indiquer la possibilité d'aborder les aspects atténuation et adaptation dans le cadre d'une seule et même intervention.

- La majorité des opportunités d'investissement liées au climat nécessitent un délai de 5 à 10 ans pour générer un rendement. **Les opportunités relatives à l'atténuation ont tendance à avoir des horizons temporels plus longs, par rapport à celles centrées sur l'adaptation.**
- Les opportunités d'investissement liées au climat requièrent, pour la plupart, des **montants d'investissement compris entre 1 et 10 millions de dollars** pour réaliser leurs modèles commerciaux. Les opportunités liées au climat dans le secteur de l'alimentation et des boissons nécessitent, en majorité, des tickets de petite ou moyenne taille.
- Les opportunités d'investissement liées au climat influent directement et indirectement sur plusieurs ODD, ce qui dénote de la nature transversale de l'action climatique. Les ODD les plus concernés par les opportunités liées au climat sont l'**ODD 2 - Faim zéro**, l'**ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable**, et l'**ODD 1 - Pas de pauvreté**. Les ODD centrés sur le climat, y compris l'ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques, apparaissent souvent comme des impacts secondaires d'autres ODD, ce qui témoigne des liens indirects entre les interventions du secteur privé et l'action pour le climat.
- La catégorie d'impact « contribuer à la création de solutions » prédomine pour les opportunités d'investissement se rapportant à l'atténuation et aux co-bénéfices, ce qui montre le potentiel d'impact lorsque les investissements vont au-delà d'un simple objectif de gestion de risques climatiques. En outre, la plupart des **opportunités d'investissement liées au climat** ciblent les zones rurales, ce qui confirme davantage le potentiel d'impact de ces interventions sur les populations et la planète.
- Si **les opportunités d'investissement liées au climat dépendent, pour la plupart, d'un soutien public** (par exemple, par le biais de financements mixtes et concessionnels) **pour être réalisées avec succès**, les **opportunités liées aux co-bénéfices présentent le degré de viabilité commerciale le plus élevé**. Par région, **l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe** offrent le plus d'opportunités d'investissement liées au climat susceptibles de parvenir à la viabilité commerciale viables dans des conditions normales de marché.

À l'aide d'exemples choisis en Eswatini, au Ghana et en Sierra Leone, le rapport montre comment les opportunités d'investissement peuvent être des solutions commerciales à même de faciliter la réalisation des CDN des pays. Il présente également des entreprises du Kenya, du Nigeria et de la Tanzanie qui exploitent actuellement les opportunités d'investissement liées au climat en mesurant et en gérant leur impact.

En complément des informations détaillées contenues dans les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique et accessibles au public sur le site [SDG Investor Platform \(Plateforme d'investissements au service des ODD\)](#), le rapport met en avant les possibilités dont disposent les partenaires du secteur privé pour utiliser les données existantes et entreprendre eux-mêmes tout processus de diligence raisonnable en vue de réaliser des investissements à impact axés sur les ODD et le climat.

PREMIÈRE PARTIE

POINT DE SITUATION CONCERNANT LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT ALIGNÉES SUR LES ODD EN AFRIQUE

1.1 Introduction

Les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD sont des outils d'intelligence de marché produits par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ses partenaires afin d'aider les investisseurs privés à identifier les opportunités d'investissement et les modèles commerciaux susceptibles de contribuer de manière significative à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Conçues par le Centre Financement du développement durable (SFH) du PNUD, les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD visent à fournir aux organismes financiers et aux entreprises des données et des informations directement exploitables leur permettant d'utiliser leurs capitaux de manière à générer des effets positifs et des gains financiers. Ainsi, le PNUD contribue au financement des priorités nationales de développement en orientant les capitaux privés vers les domaines susceptibles d'avoir le plus grand impact sur les populations et la planète.

Se référant aux Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, le Rapport sur l'Investissement en Afrique du PNUD brosse un tableau d'ensemble des opportunités d'investissement privé qui présentent un potentiel d'impact économique, social et environnemental en Afrique. Dans sa [deuxième édition](#), le rapport, utilisant des produits d'intelligence de marché recueillis dans 10 économies africaines, en l'occurrence, l'Afrique du Sud, l'Eswatini, le Ghana, le Kenya, Maurice, la Namibie, le Nigeria, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda, a présenté des données et tendances en matière d'investissements alignés sur les ODD, proposé des options de financement et fait valoir le bien-fondé d'un soutien public aux investissements à impact.

Cette troisième édition fournit des informations économiques, sociales et environnementales tirées des Cartes de l'investissement orienté vers les ODD de 16 pays d'Afrique subsaharienne (les 10 cartes précédentes auxquelles s'ajoutent les six Cartes du Gabon, du Lesotho, du Malawi, des Seychelles, de la Sierra Leone et de Zanzibar). Toutes les conclusions sont accessibles au public sur la [Plateforme d'investissements au service des ODD \(SDG Investor Platform\)](#) du PNUD. La présente édition, préparée en partenariat avec la Promesse climatique du PNUD, met l'accent sur les opportunités d'investissement liées au climat pour le secteur privé, qui peuvent soutenir la réalisation des Contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays au titre de l'Accord de Paris. Ces informations peuvent servir de point de départ à la mobilisation des acteurs du secteur privé autour du financement des objectifs nationaux en matière de climat.

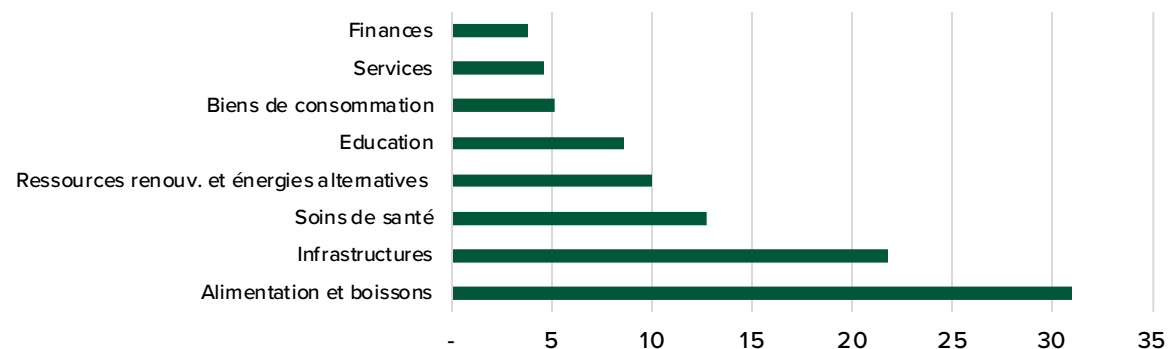
Les informations contenues dans ce rapport s'appuient sur les 207 [Domaines d'opportunités d'investissement \(DOI\)](#) identifiés dans les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, y compris des modèles commerciaux, soutenus par des données, qui présentent un important potentiel en termes de gains financiers et d'impact positif sur les ODD. Les produits d'intelligence de marché sont répartis entre 4 pays à faible revenu, 8 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, 4 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et 1 pays à revenu élevé. 6 d'entre eux sont classés dans la catégorie des pays moins avancés. Le rapport comprend des analyses portant sur l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, mais aussi des conclusions à l'échelle régionale pour l'Afrique de l'Est, de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Ouest.

Cette première partie du rapport présente une mise à jour des conclusions relatives aux opportunités d'investissement axées sur les ODD, dans l'ensemble, et met en exergue les principales évolutions survenues depuis la dernière édition. La deuxième partie porte sur les DOI susceptibles d'avoir un impact sur l'atténuation du changement climatique, l'adaptation à ses effets, ou les deux (co-bénéfices) et de contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de [l'Accord de Paris](#).

1.2 Données et tendances en matière d'investissements alignés sur les ODD

Au vu des 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, la répartition régionale des DOI se présente comme suit : 45 % en Afrique de l'Est, 22 % en Afrique australe et 21 % en Afrique de l'Ouest. Utilisant une version [adaptée](#) du Système de classification des industries durables (SICS) du Conseil des normes comptables en matière de durabilité (SASB)¹, ces opportunités d'investissement sont réparties entre 11 secteurs, 24 sous-secteurs et 42 industries. Les principaux secteurs ciblés se présentent comme suit : Alimentation et boissons (29 %), infrastructures (23 %), soins de santé (11 %), ressources renouvelables et énergies alternatives (11 %), éducation (9 %), services (6 %) et biens de consommation (3 %). Les principales industries cibles de ces DOI (selon la classification SICS du SASB) sont les suivantes : produits agricoles (18 %), promotion des technologies et projets solaires (9 %) et gestion des déchets (6 %).

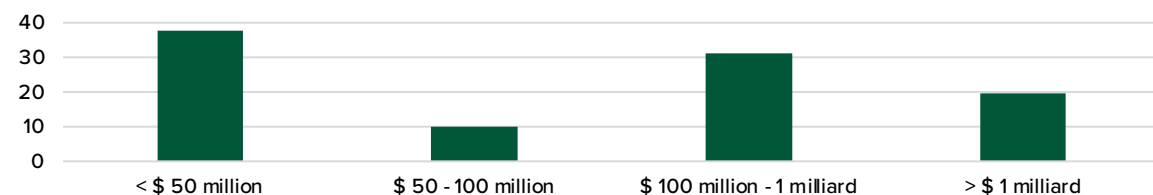
Principaux secteurs ciblés (% DOI)



Graphique 1 : Principaux secteurs ciblés (% DOI)

Tailles des marchés : Les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD identifient la taille du marché de chaque DOI à l'aide d'indicateurs comme la valeur en dollars américains ou le taux de croissance annuel composé (TCAC).² Parmi les domaines d'opportunités d'investissement déterminant la taille de marché en dollars américains, 38% ont une valeur de marché inférieure à 50 millions de dollars, 31 % présentent une taille de marché comprise entre 100 millions et 1 milliard de dollars. Les DOI ayant une taille de marché supérieure à 1 milliard de dollars sont à 20%. Pour les DOI dont la taille de marché a été identifiée sur la base du TCAC, 31 % d'entre eux affichent un TCAC inférieur à 5 %, ceux ayant un TCAC compris entre 5 et 10%, sont à 26 % et ceux dont le TCAC se situe entre 10 et 15 % font 17%. 11 % des DOI présentent un TCAC supérieur à 25 %.

Taille de marché - répartition des valeurs en dollars (% DOI)



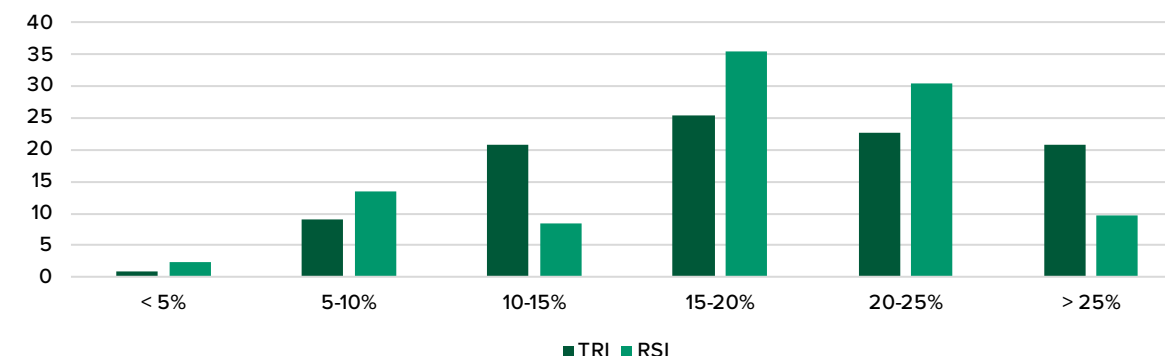
Graphique 2 : Tailles des marchés - répartition des valeurs en dollars (% DOI)

¹ PNUD, 2023. SDG Investor Platform – Sectors. <https://sdginvestorplatform.undp.org/sectors>.

² Le TCAC décrit la croissance annuelle historique ou attendu des revenus (ou des tailles de marché) au cours d'une période donnée.

Profils de rendement indicatif : On estime que 25 % des DOI ont un taux de rendement interne (TRI)³ compris entre 15 et 20 % ou un retour sur investissement (RSI)⁴ de l'ordre de 15 à 20 %, et que 26 % des DOI ont un TRI compris entre 20 et 25 %. Pour ce qui est des DOI indiquant des marges bénéficiaires brutes (MB)⁵, 50 % d'entre eux s'attendent à une marge supérieure à 25 %, tandis que 18 % tablent sur une marge comprise entre 5 et 10 %.

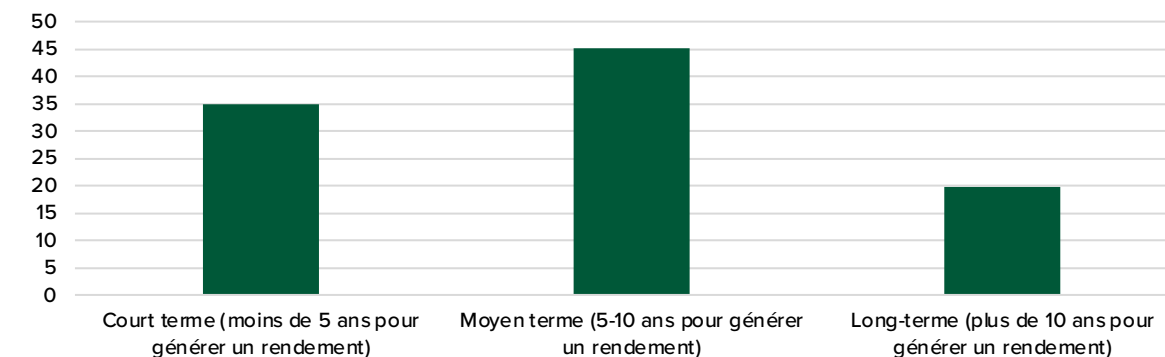
Répartition par fourchette de TRI et RSI (% DOI)



Graphique 3 : Répartition par fourchette de TRI et de RSI (% DOI)

Horizons d'investissement : Près de la moitié de tous les DOI (46 %) nécessitent une durée de 5 à 10 ans pour générer des flux de trésorerie positifs cumulés ; 34 % prévoient un horizon de placement à court terme de moins de 5 ans, et les 20 % restants tablent sur un horizon à long terme de plus de 10 ans.

Horizons d'investissement (% DOI)



Graphique 4 : Horizons d'investissement (% DOI)

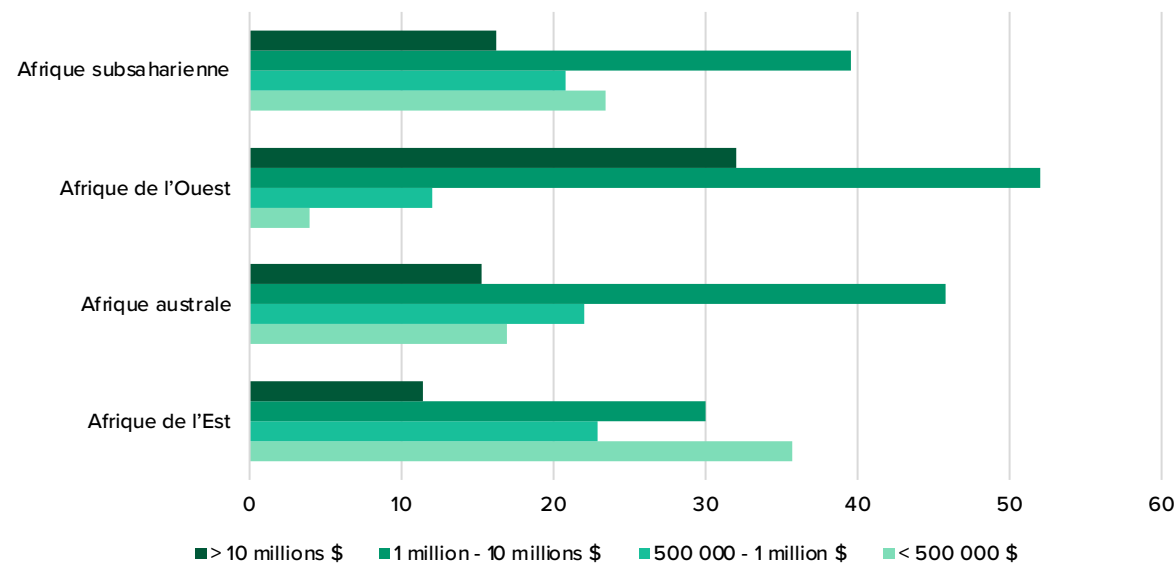
Taille des tickets d'entrée : 37 % de toutes les opportunités d'investissement nécessitent des montants d'investissement compris entre 1 et 10 millions de dollars, pour réaliser leurs modèles économiques ; 24 % affichent un ticket d'entrée inférieur à 500 000 dollars et 18 % des DOI exigent un ticket supérieur à 10 millions de dollars. 21 % des DOI nécessitent un ticket d'entrée de 500 000 à 1 million de dollars.

³ Le TRI décrit le taux de croissance annuel d'un investissement.

⁴ Le retour sur investissement mesure le rendement d'un investissement sur sa durée de vie.

⁵ La marge bénéficiaire brute désigne les ventes nettes d'un investissement ou d'une entreprise moins le coût des marchandises vendues.

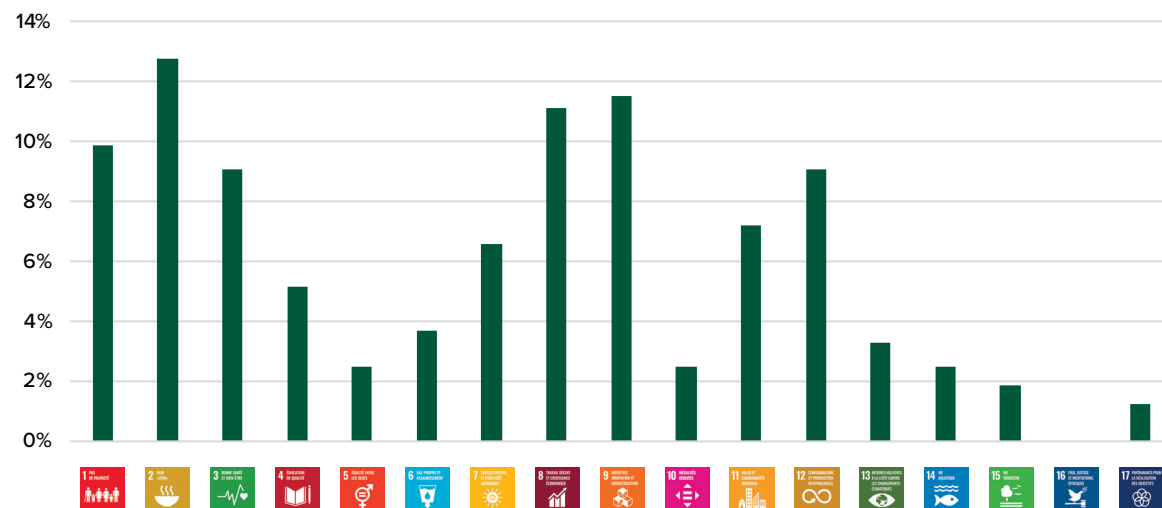
Fourchettes des tickets d'entrée (% DOI)



Graphique 5 : Fourchettes des tickets d'entrée (% DOI)

ODD : L'ODD le plus couvert par les DOI est l'ODD 2 - Faim zéro (13 %), suivi de l'ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructures (12 %) et de l'ODD 8 - Travail décent et croissance économique (11 %). Les indicateurs 2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation (9 %), 1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international (6 %) et 1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base (5 %) sont les indicateurs ODD les plus ciblés par les opportunités d'investissement.

Principaux ODD couverts (% DOI)



Graphique 6 : Principaux ODD couverts (% DOI)

Classification de l'impact : Suivant les Normes d'impact ABC, développées par Impact Management Project (IMP) et intégrées par Impact Frontiers⁶, 54 % des DOI sont considérés comme « contribuant à la création de solutions », ce qui signifie qu'ils génèrent un nouveau résultat positif pour une partie prenante qui, autrement, serait mal desservie. 40 % des DOI « bénéficient aux parties prenantes », et permettent ainsi de maintenir ou d'améliorer un effet positif. Les 6 % restants « agissent pour éviter des préjudices », en ce qu'ils permettent de réduire ou d'atténuer un effet négatif.

Caractéristiques géographiques : Les zones urbaines sont ciblées par 37 % des DOI, suivies par les zones péri-urbaines (33 %) et les zones rurales (29 %), ce qui concorde avec l'urbanisation croissante du continent.

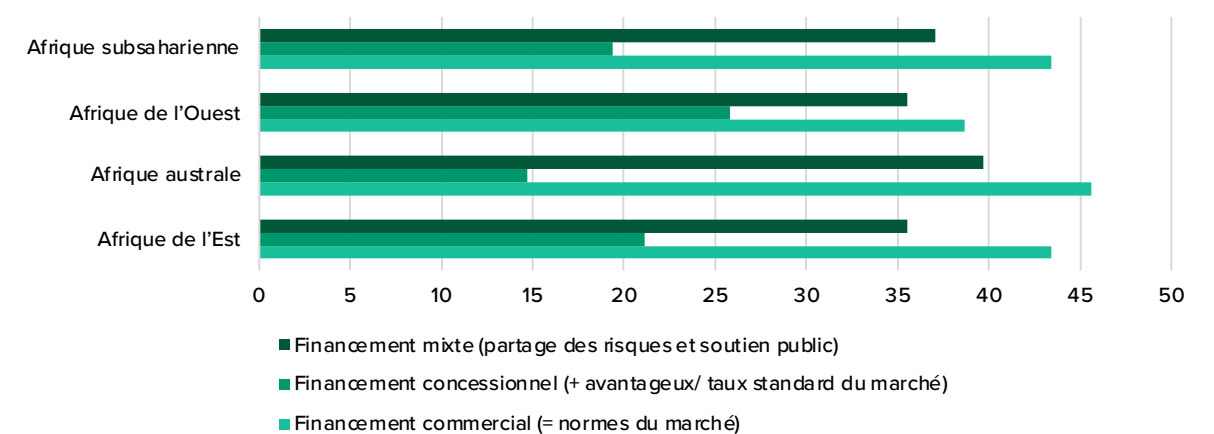
1.3 Financement des Opportunités d'investissement alignées sur les ODD

Modèles de financement : Il ressort de l'analyse des options de financement envisagées pour les opportunités d'investissement alignées sur les ODD dans les différentes zones géographiques, que 44 % des DOI peuvent être financés par des instruments commerciaux aux conditions normales du marché.

37 % des DOI restants nécessitent un modèle de financement mixte intégrant des mécanismes de partage des risques et 19 % d'entre eux misent sur un modèle de financement concessionnel, comme les prêts concessionnels pour les infrastructures, dont les conditions sont plus avantageuses que les taux standard du marché. Dans l'ensemble, 57 % des opportunités d'investissement présentant un potentiel un impact positif sur les ODD nécessitent un modèle de financement qui requiert un soutien financier public pour être réalisées avec succès.

D'une sous-région à l'autre, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe présentent la plus forte proportion de DOI susceptibles d'être financés par un modèle commercial, avec respectivement 50 % et 42 % des opportunités d'investissement, comparées à l'Afrique de l'Est. Parmi les DOI nécessitant des montants d'investissement inférieurs à 500 000 dollars, 47 % se prêtent à des financements commerciaux. 52 % des DOI dont les tickets d'entrée sont compris entre 1 et 10 millions de dollars et 42 % de ceux dont la taille de marché est supérieure à 10 millions de dollars, exigent des modèles de financement mixte.

Modèles de financement (% DOI)



Graphique 7 : Modèles de financement (% DOI)

⁶ Impact Frontiers, 2023. Norms – ABC of Enterprise Impact. <https://impactfrontiers.org/norms/abc-of-enterprise-impact/>.

Risques de marché : Les contraintes liées à la chaîne d’approvisionnement constituent le principal risque de marché identifié pour les opportunités d’investissement, affectant 31 % de l’ensemble des DOI. L’intensité capitalistique apparaît comme le deuxième risque de marché le plus courant (20 %), suivie des problèmes de réglementation (17 %).

Malgré la prédominance des modèles de financement commercial, le grand nombre de DOI exigeant des mécanismes de financement mixte et concessionnel, ainsi que la nature des risques de marché et les obstacles d’ordre politique et réglementaire, soulignent l’importance de mettre en place des Cadres nationaux de financement intégré (Integrated National Financing Frameworks, INFF). Les INFF fournissent une vue holistique des paysages de financement, tout en donnant l’occasion de remédier aux obstacles éventuels. En 2024, 34 pays d’Afrique subsaharienne utilisent les INFF comme outil pour mettre en place des politiques de mobilisation de capitaux en faveur des objectifs de développement durable, y compris des investissements privés.⁷

Si le changement climatique touche tous les pays du monde, l’Afrique, malgré sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre, en est le continent le plus vulnérable. Le changement climatique perturbe les économies nationales et affecte d’innombrables vies. L’ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques, appelle à prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Il est intrinsèquement lié aux 16 autres ODD.

La lutte contre la crise climatique exige de tous les pays qu’ils donnent suite à leurs engagements dans le cadre de l’Accord de Paris à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l’origine du réchauffement climatique, et à s’adapter aux effets des changements climatiques. Au titre de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), les gouvernements africains définissent des engagements nationaux en matière de climat, qui présentent dans le détail les mesures à prendre pour veiller à ce que la température moyenne de la planète ne dépasse pas la barre des 1,5 °C de réchauffement par rapport à l’ère préindustrielle, s’adapter aux effets du changement climatique et assurer un financement suffisant pour soutenir de tels efforts. Bien qu’elles soient conçues en premier lieu pour lutter contre le changement climatique, les CDN offrent de formidables opportunités d’investissement dans des secteurs clés de l’économie.

Cette partie du rapport donne un aperçu des CDN en Afrique et propose une évaluation des opportunités d’investissement liées au climat identifiées dans les 16 Cartes de l’investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique. Elle présente un certain nombre d’opportunités d’investissement en guise de solutions commerciales contribuant à la réalisation des CDN et met en exergue des entreprises qui exploitent des opportunités d’investissement en rapport avec le climat, notamment en présentant une analyse de la façon dont celles-ci mesurent et gèrent leur impact.

⁷ Dans le Programme d’action d’Addis-Abeba, les États membres des Nations unies ont reconnu l’importance des Cadres nationaux de financement intégré (Integrated National Financing Frameworks, INFF) en tant qu’instrument de soutien aux plans nationaux de développement durable. Par le biais des INFF, les pays élaborent des stratégies destinées à mobiliser des financements au service du développement durable et à les aligner sur toutes ses dimensions. Pour de plus amples informations, consulter le site <https://inff.org>.

DEUXIÈME PARTIE

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT LIÉES AU CLIMAT ET AUX CDN EN AFRIQUE

2.1 Introduction

Si le changement climatique touche tous les pays du monde, l'Afrique, malgré sa faible contribution aux émissions de gaz à effet de serre, en est le continent le plus vulnérable. Le changement climatique perturbe les économies nationales et affecte d'innombrables vies. L'ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques, appelle à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Il est intrinsèquement lié aux 16 autres ODD.

La lutte contre la crise climatique exige de tous les pays qu'ils donnent suite à leurs engagements dans le cadre de l'Accord de Paris à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique, et à s'adapter aux effets des changements climatiques. Au titre de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), les gouvernements africains définissent des engagements nationaux en matière de climat, qui présentent dans le détail les mesures à prendre pour veiller à ce que la température moyenne de la planète ne dépasse pas la barre des 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle, s'adapter aux effets du changement climatique et assurer un financement suffisant pour soutenir de tels efforts. Bien qu'elles soient conçues en premier lieu pour lutter contre le changement climatique, les CDN offrent de formidables opportunités d'investissement dans des secteurs clés de l'économie.

Cette partie du rapport donne un aperçu des CDN en Afrique et propose une évaluation des opportunités d'investissement liées au climat identifiées dans les 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique. Elle présente un certain nombre d'opportunités d'investissement en guise de solutions commerciales contribuant à la réalisation des CDN et met en exergue des entreprises qui exploitent des opportunités d'investissement en rapport avec le climat, notamment en présentant une analyse de la façon dont celles-ci mesurent et gèrent leur impact.

2.2 Les Contributions déterminées au niveau national

Depuis 2015, la quasi-totalité des pays du continent ont élaboré et actualisé leurs CDN. Soumises depuis 2021, ces mises à jour ont permis d'élargir la portée des CDN, de renforcer leurs objectifs et les actions correspondantes, et d'y intégrer plusieurs questions transversales. Les engagements pris par les pays africains au titre de leurs CDN tiennent compte à la fois de l'atténuation et de l'adaptation⁸. Les secteurs prioritaires des CDN africaines en matière d'atténuation sont l'énergie, les transports et l'agriculture, la foresterie et les autres utilisations des terres. S'agissant du volet adaptation, l'accent est mis notamment sur l'agriculture, les ressources en eau, les infrastructures résilientes, les écosystèmes et la réduction des risques de catastrophe⁹.

Les pays africains ont réalisé des progrès concrets par rapport aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. En effet, les engagements climatiques des pays d'Afrique sont plus solides que la

⁸ L'atténuation des effets du changement climatique fait référence aux mesures visant à réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre, ou à renforcer les puits de carbone qui permettent d'éliminer ces gaz de l'atmosphère. L'adaptation au changement climatique se réfère aux actions qui contribuent à réduire la vulnérabilité aux effets actuels et attendus du changement climatique. Voir Le Dictionnaire du Climat : un guide pratique sur le changement climatique, PNUD : <https://www.undp.org/publications/climate-dictionary>.

⁹ Pour une vue d'ensemble des CDN, consultez le site ClimateWatch (<https://www.climatewatchdata.org>).

moyenne mondiale lorsqu'il s'agit de définir comment atteindre leurs objectifs¹⁰. Il ressort d'une enquête réalisée en 2023 par le PNUD, que 79 % des pays africains disposent de mécanismes de coordination gouvernementale pour la mise en œuvre de leurs CDN, et que bon nombre d'eux prennent des mesures visant à intégrer les priorités des CDN dans leurs cadres politiques et réglementaires. Par exemple, 52 % des pays ont intégré les objectifs de leurs CDN dans leurs politiques et stratégies nationales de lutte contre le changement climatique, tandis que 36 % ont traduit ces objectifs dans les lois et actes administratifs relatifs au changement climatique. Pour ce qui est de la mise en œuvre, 88 % des pays mettent en œuvre des mesures d'atténuation, et 79 % des mesures d'adaptation. En revanche, seuls 27 % des pays disposent de systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV) pour assurer le suivi des actions d'atténuation et d'adaptation définies dans leurs CDN¹¹.

La majorité des CDN africaines fournissent des données sur les coûts de mise en œuvre des engagements climatiques, y compris les objectifs inconditionnels qui peuvent être atteints avec des ressources internes, et les objectifs conditionnels dont la réalisation est tributaire des financements extérieurs. Selon des estimations globales, l'Afrique a besoin de 2800 milliards de dollars pour mettre en œuvre ses CDN entre 2020 et 2030. Sur ce montant, les gouvernements du continent ont engagé environ 10 % de ressources publiques nationales, alors que l'Afrique ne reçoit que 30 milliards de dollars de financement climatique par an. Cela montre à quel point il est essentiel de puiser dans les ressources extérieures pour réaliser les engagements conditionnels des CDN. Cependant, les niveaux actuels de financement climatique restent insuffisants, les flux actuels ne représentant que 12 % des besoins du continent¹².

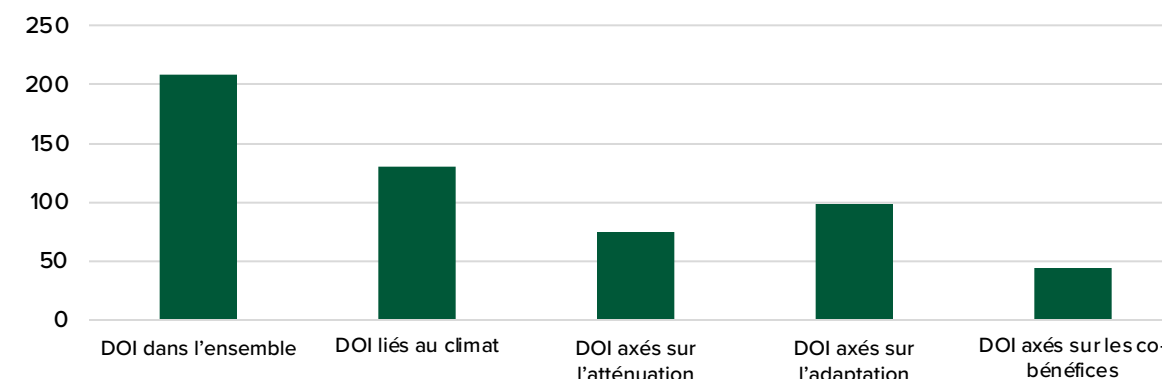
Une enquête menée par le PNUD en 2023 sur la mise en œuvre des CDN à travers le continent a révélé que les financements utilisés pour exécuter les actions envisagées dans les CDN proviennent, pour la plupart, de sources publiques internationales sous forme de subventions (75 % des répondants), suivis des ressources publiques nationales (50 %) et des prêts internationaux publics (44 %). Seuls 30 % des répondants ont indiqué avoir reçu des financements privés nationaux, et tout juste 21 % des financements privés internationaux, à l'appui de leurs CDN.¹³

Face à cette participation limitée du secteur privé, les gouvernements africains ont pris des mesures destinées à renforcer l'apport des entreprises et des investisseurs à la mise en œuvre des CDN en mettant en place des stratégies de mobilisation du secteur privé et des cadres nationaux visant à créer un environnement incitatif. Au Rwanda, par exemple, le gouvernement a élaboré un Plan global de mobilisation du secteur privé en faveur de l'action climatique afin d'encourager la participation du secteur privé à la mise en œuvre de la CDN du pays. Quant au gouvernement ougandais, il a adopté le Programme de développement du secteur privé (PSD) visant à réduire le coût des affaires et à promouvoir l'application des normes industrielles relatives à la CDN, en ce qui concerne le secteur de l'énergie. La Namibie a mis en place un Cadre national sur les marchés du carbone et un Registre carbone, alignés tous les deux sur la CDN actualisée du pays qui a identifié les marchés du carbone comme stratégie de mobilisation de financements à l'appui des efforts d'adaptation et d'atténuation.

2.3 Analyse des opportunités d'investissement liées au climat

Parmi les 207 opportunités d'investissement alignées sur les ODD identifiées dans les 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, 130 ont le potentiel de contribuer positivement à l'action climatique, soit 63 % de l'ensemble des opportunités d'investissement sur les ODD. La plupart des opportunités d'investissement liées au climat gèrent des risques associés au changement climatique et permettent de s'adapter à ses effets (adaptation, 47 %). En outre, 36 % de ces opportunités s'attaquent aux causes premières du changement climatique (atténuation), alors que 21 % d'entre elles présentent des co-bénéfices, c'est-à-dire qu'elles peuvent agir à la fois sur l'adaptation et l'atténuation.¹⁴

DOI liés au climat (nbre DOI)



Graphique 8 : DOI liés au climat (nbre DOI)

Parmi les 207 DOI identifiés, 139 sont définis comme des priorités dans les CDN des pays. Ces derniers sont considérés dans leur grande majorité comme ayant un rapport avec le climat, alors que seuls 25 DOI sont sans rapport direct avec l'action climatique. La quasi-totalité des DOI liés à l'action climatique et leurs thématiques sont pris en compte dans les CDN, contre seulement 13 opportunités d'investissement en rapport avec le climat qui ne sont pas considérées comme prioritaires dans les engagements climatiques des pays. Cela traduit une forte concordance entre les opportunités d'investissement alignées sur les ODD et les ambitions des pays en matière d'action climatique et de promotion du développement durable au sens large, d'où le rôle important attendu du secteur privé.

D'une région à l'autre, c'est l'Afrique de l'Est qui offre le plus d'opportunités d'investissement liées au climat (65 DOI), suivie de l'Afrique australe (35 DOI) et de l'Afrique de l'Ouest (30 DOI). S'agissant des catégories d'action climatique, l'Afrique de l'Est présente le plus grand nombre de DOI portant sur l'adaptation avec 80 % de toutes les opportunités d'investissement liées au climat. L'Afrique australe a la plus faible proportion d'opportunités d'investissement présentant des co-bénéfices, à 29% de l'ensemble des DOI liés au climat.

La plupart des opportunités d'investissement liées au climat sont présentes dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (63 DOI, soit 48 % de tous les DOI liés au climat), suivis des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure avec 30 DOI, soit 23 % de la totalité des DOI liés au climat. Dans le seul pays à revenu élevé, les Seychelles, la totalité (100 %) des DOI ont un rapport avec le climat. Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, deux tiers des DOI sont liés à l'action climatique.

¹⁴ La somme de ces catégories est supérieure à 100 % car les DOI présentant des co-bénéfices sont également pris en compte dans les volets atténuation et adaptation.

¹⁰ PNUD, 2022. Dans la course contre le changement climatique, l'espoir subsiste pour l'Afrique - en voici 5 raisons. <https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/dans-la-course-contre-le-changement-climatique-l'espoir-subside-pour-lafrique-en>.

¹¹ PNUD, 2023. 2023 NDC Outlook Survey (Enquête sur les perspectives en matière de CDN) (non publiée).

¹² Climate Policy Initiative (CPI), 2022. Landscape of Climate Finance in Africa (Paysage du financement climatique en Afrique). <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/landscape-of-climate-finance-in-africa/>.

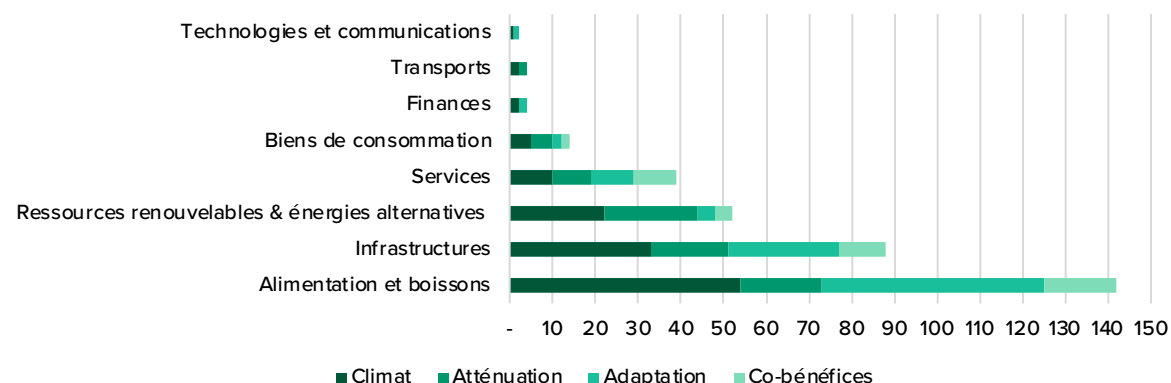
¹³ PNUD, 2023. 2023 NDC Outlook Survey (Enquête sur les perspectives en matière de CDN) (non publiée).

Au niveau des pays, le Kenya, l'île Maurice et le Nigeria sont les pays qui comptent le plus grand nombre de DOI liés au climat, avec 13 DOI au Kenya, 11 en île Maurice et 11 au Nigeria. L'île Maurice est en tête de liste pour les opportunités d'investissement ayant trait à l'atténuation (8 DOI) et le Kenya offre le plus grand nombre d'opportunités d'investissement en rapport avec l'adaptation (11 DOI). L'île Maurice et la Tanzanie enregistrent le plus grand nombre d'opportunités d'investissement présentant des co-bénéfices, avec 5 (cinq) DOI chacune.

Les petits États insulaires en développement (PEID) et les régions présentant des caractéristiques similaires ont le plus grand nombre d'opportunités d'investissement liées au climat. Comme indiqué ci-dessus, tous les DOI des Seychelles ont un rapport avec le climat et 75 % des DOI de Zanzibar agissent sur l'adaptation, ce qui traduit le caractère unique des défis et opportunités climatiques qui se présentent à ces économies.

Concernant les secteurs, celui de l'alimentation et des boissons est de loin le plus ciblé par les opportunités d'investissement liées au climat, avec 54 DOI dans ce secteur. La fabrication de matières premières à partir de déchets alimentaires en Afrique du Sud,¹⁵ en est un exemple. Elle peut permettre de renforcer les capacités de production et de favoriser le développement industriel, tout en contribuant à la réalisation des objectifs climatiques. Viennent ensuite les secteurs des infrastructures (33 DOI) et des ressources renouvelables et énergies alternatives (22 DOI). Dans le secteur des ressources renouvelables et énergies alternatives, les 22 opportunités d'investissement liées au climat sont toutes axées sur le volet atténuation, étant donné le potentiel du secteur à agir sur les causes profondes du changement climatique. Les secteurs de l'alimentation et des boissons (52 DOI) et des infrastructures (26 DOI) mettent fortement l'accent sur l'adaptation. Des opportunités à co-bénéfices ont été identifiées dans tous les 10 DOI liés au climat du secteur des services, la plupart d'entre elles se trouvant en Afrique de l'Est. Ces opportunités d'investissement peuvent agir à la fois sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, ce qui donne une indication des nombreux avantages que peuvent générer les investissements liés au tourisme, par exemple.

DOI liés au climat dans les différents secteurs (nbre DOI)



Graphique 9 : DOI liés au climat dans les différents secteurs (nbre DOI)

Au niveau des industries, l'importance des activités agricoles au service de l'action climatique reste significative. En effet, l'industrie produits agricoles représente 26 % de l'ensemble des DOI liés au climat, 34 % de tous les DOI liés à l'adaptation et 28 % des DOI présentant des co-bénéfices. L'industrie promotion des technologies et projets solaires arrive en tête de la catégorie atténuation, avec 24% des DOI portant sur ce volet.

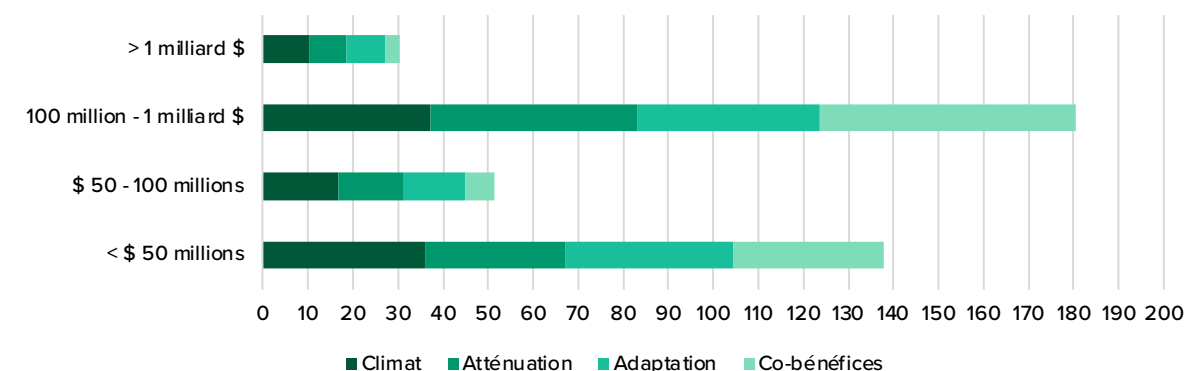
Parmi les DOI liés au climat indiquant leur taille de marché en dollars américains, d'après les Cartes de

¹⁵ PNUD, 2021. South Africa SDG Investor Map, Feedstock from Food Waste. <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/feedstock-food-waste>.

l'investissement orienté vers les ODD, 37 % ont une valeur de marché comprise entre 100 millions et 1 milliard de dollars (45 % d'entre eux portent sur l'atténuation, 41 % sur l'adaptation et 57 % sur les co-bénéfices). 36% de tous les DOI liés au climat affichent une taille de marché inférieure à 50 millions de dollars. Il s'agit là également de la fourchette de tailles de marché la plus courante pour les DOI liés au climat en général, ainsi que pour les DOI se rapportant à l'atténuation et à l'adaptation en Afrique de l'Est.

Pour les DOI liés au climat dont la taille du marché est identifiée sur la base du TCAC, 35 % d'entre eux affichent un TCAC inférieur à 5 % pour le climat en général, alors que 33 % de ces DOI sont centrés sur l'adaptation. S'agissant des DOI dont le TCAC se situe dans une fourchette de 5 à 10 %, 44 % mettent l'accent sur l'atténuation et 50 % sur les co-bénéfices. Ce constat indique que la croissance annuelle potentielle des revenus sur les marchés africains tend à être plus élevée pour les DOI liés à l'atténuation que pour les opportunités d'investissement axées sur l'adaptation, ce qui confirme le potentiel du secteur privé à agir sur les causes profondes du changement climatique.

Taille de marché - Répartition des valeurs en dollars des DOI liés au climat (% DOI)



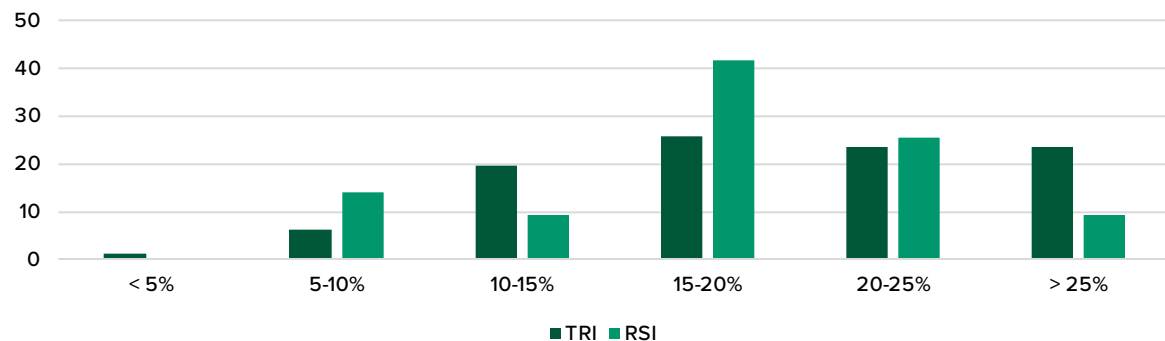
Graphique 10 : Tailles des marchés - Répartition des valeurs en dollars des DOI liés au climat (% DOI)

Par rapport aux mesures de rendement et aux catégories d'action climatique, les DOI liés au climat présentent des profils de rendement indicatif important qui, dans l'ensemble, cadrent avec les opportunités d'investissement identifiés dans les Cartes de l'investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique : 26 % des opportunités d'investissement liées au climat ont un TRI compris entre 15 % et 20 %, et 42 % ont un retour sur investissement du même ordre. Pour la marge bénéficiaire brute, 46 % des DOI liés au climat ont une fourchette de rendements indicatifs supérieure à 25 %.

Si les DOI relatifs à l'atténuation, à l'adaptation et aux co-bénéfices présentent des profils similaires en termes de retour sur investissement et de marge brute, 28 % des opportunités d'investissement axées sur l'adaptation et 32 % de celles axées sur les co-bénéfices indiquent un RSI dont la fourchette supérieure cible est comprise entre 20 % et 25 %. En Afrique de l'Est, la catégorie de TRI prédominante est supérieure à 25 % (celle-ci représente 13 % des DOI liés au climat dans la région).

En termes de tendance, cela montre que les DOI liés à l'adaptation et aux co-bénéfices peuvent générer des profils de rendement plus élevés que ceux portant sur l'atténuation, en particulier s'ils sont mesurés à l'aide du TRI. Ceci peut tenir au fait que les modèles commerciaux des interventions d'adaptation sont mieux établis, et semblent indiquer la possibilité d'aborder les volets atténuation et adaptation dans le cadre d'une seule intervention.

Répartition des fourchettes de TRI et de RSI des DOI liés au climat (% DOI)

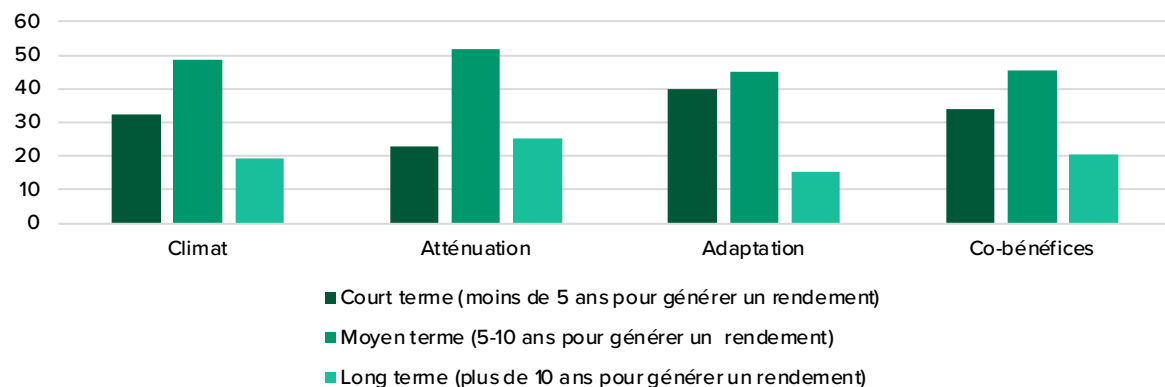


Graphique 11 : Répartition des fourchettes de TRI et de RSI des DOI liés au climat (% DOI)

49 % des opportunités d'investissement liées au climat exigent un délai de 5 à 10 ans pour générer un rendement. Il s'agit du même horizon de placement à moyen terme que celui observé dans les DOI, en général. Le secteur cible prédominant des DOI liés au climat nécessitant un délai d'investissement à moyen terme est celui de l'alimentation et des boissons, avec 18 % de tous les DOI liés au climat, 21 % de ceux axés sur l'adaptation et 15 % de ceux centrés sur les co-bénéfices. En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique, le secteur le plus visé par les opportunités d'investissement exigeant un horizon de placement à moyen terme est celui des ressources renouvelables et énergies alternatives (21 % des DOI).

Parmi les opportunités d'investissement en rapport avec le climat, les DOI portant sur l'atténuation (en particulier dans le secteur des infrastructures) présentent des horizons d'investissement plus longs dans l'ensemble (52 % à moyen terme et 25 % à long terme), tandis que les DOI liés à l'adaptation (en particulier dans le secteur de l'alimentation et des boissons) affichent des délais de placement relativement plus courts (45 % à moyen terme et 40 % à court terme).

Horizons d'investissement des DOI liés au climat (% DOI)

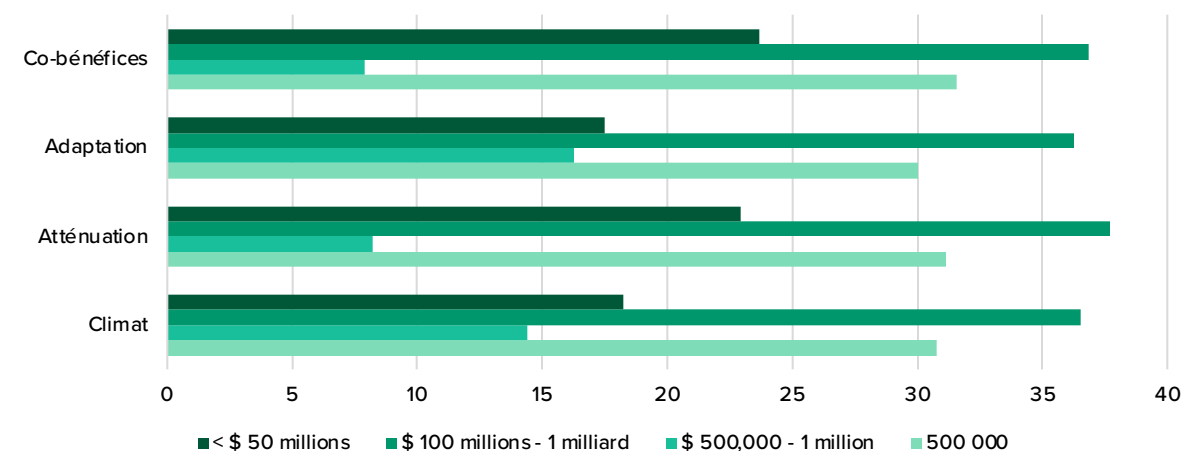


Graphique 12 : Horizons d'investissement des DOI liés au climat (% DOI)

En ce qui concerne la taille des tickets d'entrée des opportunités d'investissement liées au climat, 37 % des DOI requièrent des montants d'investissement compris entre 1 et 10 millions de dollars pour réaliser leurs modèles d'affaires. Une autre tranche de 31 % nécessite des montants inférieurs à 500 000 dollars. Ce qui concorde avec les tendances observées dans l'ensemble des DOI. Au plan sectoriel, les DOI liés au climat dans le secteur de l'alimentation et des boissons requièrent, pour la plupart, des tickets de taille petite à moyenne, alors que les opportunités d'investissement liées au climat identifiées dans les

secteurs des infrastructures et des ressources renouvelables et énergies alternatives nécessitent des tickets de taille moyenne à grande.

Fourchettes des tailles de ticket d'entrée des DOI liés au climat (% DOI)

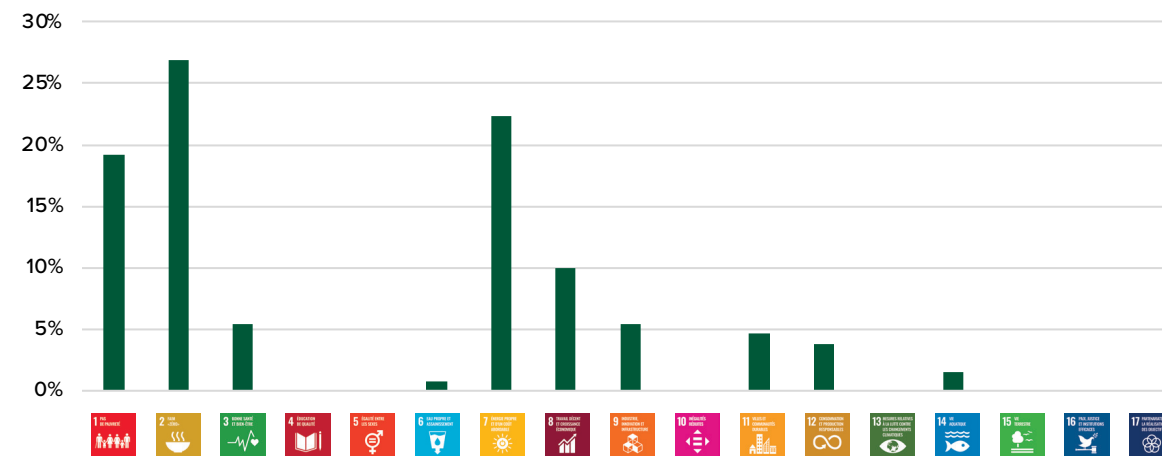


Graphique 13 : Fourchettes des tickets d'entrée des DOI liés au climat (% DOI)

Les DOI liés au climat ont un impact direct sur plusieurs ODD, ce qui dénote de la nature transversale de l'action climatique et des opportunités d'investissement connexes. L'ODD 2 - Faim zéro est l'ODD le plus impacté avec 27 % des DOI liés au climat (l'ODD 2 est l'objectif le plus couvert par les opportunités d'investissement en général). Le deuxième ODD le plus ciblé est l'ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable, avec 22 % des DOI. L'ODD 7 est également l'ODD le plus impacté par les DOI axés sur l'atténuation, représentant 37 % des opportunités d'investissement de cette catégorie.

Par ailleurs, bon nombre d'ODD sont impactés de manière indirecte : 31 DOI liés au climat ont un impact secondaire sur l'ODD 13 - Lutte contre les changements climatiques, et 22 DOI sur l'ODD 14 - Vie aquatique, ce qui est révélateur des nombreux liens indirectes entre les investissements privés et l'action en faveur du climat.

Principaux ODD couverts par les DOI liés au climat (% DOI)



Graphique 14 : Principaux ODD couverts par les DOI liés au climat (% DOI)

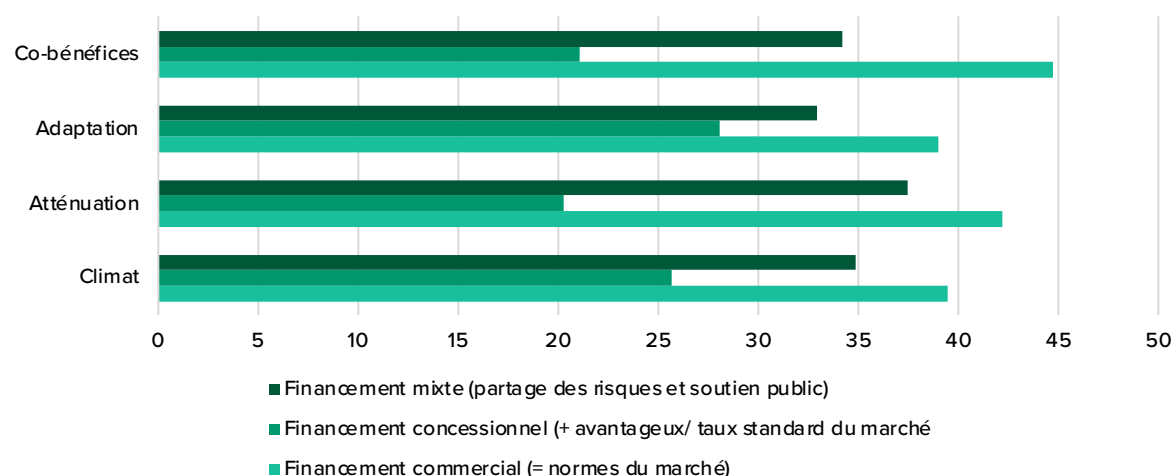
Étant classés à 58% dans la catégorie « contribuer à la création de solutions », les DOI liés au climat offrent un important potentiel pour générer de nouveaux résultats positifs au profit de parties prenantes qui, autrement, seraient mal desservies. Parmi ces opportunités, 18 % se situent dans le secteur de l'alimentation et des boissons, 15 % dans celui des infrastructures et 15 % dans celui des ressources renouvelables et énergies alternatives. La catégorie « contribuer à la création de solutions », selon la classification des Normes d'impact ABC, est le plus souvent attribuée aux DOI centrés sur l'atténuation du changement climatique (66 %) et les co-bénéfices (63 %), ce qui montre le potentiel d'impact significatif des interventions qui vont au-delà d'une gestion isolée des risques climatiques.

Contrairement à la conclusion selon laquelle, en général, les DOI en Afrique subsaharienne produisent, pour la plupart, leurs effets en milieu urbain, 36 % des opportunités d'investissement liées au climat ciblent les zones rurales et 34 % les zones péri-urbaines. Seuls 29 % de ces opportunités visent les zones urbaines.

Pour ce qui est des DOI relatifs à l'adaptation, 36 % d'entre eux ciblent les zones péri-urbaines, tout comme 37% des DOI à co-bénéfices. Cette tendance est particulièrement forte en Afrique de l'Est, où les zones péri-urbaines sont la cible de 23 % des DOI liés à l'adaptation et de 26 % des DOI à co-bénéfices.

Le secteur de l'alimentation et des boissons prédomine dans les DOI liés au climat ciblant les zones rurales (19 %) et les zones péri-urbaines (17 %). Le secteur des infrastructures représente 12 % des opportunités d'investissement liées au climat en milieu urbain. Pour les DOI des zones, le secteur qui prédomine est celui des ressources renouvelables et énergies alternatives, avec 16 % des DOI. Les services sont le secteur le plus couvert par les DOI à co-bénéfices (14 %) ciblant les zones rurales.

Modèles de financement des DOI liés au climat (% DOI)



Graphique 15 : Modèles de financement des DOI liés au climat (% DOI)

Pour ce qui est des modèles de financement requis pour réaliser les opportunités d'investissement liées au climat, 60 % des DOI ont besoin d'un soutien public, dont 35 % sous forme de financement mixte et 25 % en financement concessionnel. Si l'instrument prédominant reste le financement commercial (40 % des DOI liés au climat), la plupart des opportunités d'investissement en rapport avec le climat requièrent un modèle de financement qui nécessite un soutien public pour être réalisées avec succès, tout comme dans l'ensemble des DOI. Parmi les opportunités liées au climat, les DOI concernant l'adaptation se prêtent le moins au modèle de financement commercial, 61 % d'entre eux nécessitant un financement mixte ou concessionnel. Quant aux DOI axés sur l'atténuation, 58 % d'entre eux requièrent un soutien public.

Les opportunités d'investissement à co-bénéfices présentent le degré de viabilité commerciale le plus élevé, 45 % des opportunités d'investissement pouvant être financées aux conditions normales du marché - ce qui dépasse la moyenne globale des DOI (44 %). Cela confirme l'important potentiel commercial de l'action climatique pour le secteur privé, qui s'étend à certaines régions : l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe présentent des opportunités d'investissement liées au climat susceptibles d'être financées aux conditions normales du marché, ce qui est le cas de la plupart des DOI y identifiés. En Afrique de l'Ouest, la majorité des DOI liés au climat dépendent d'un financement concessionnel, tandis que le financement mixte est le modèle le plus recherché pour les DOI liés à l'atténuation.

Les risques de marché qui pèsent sur les DOI liés au climat sont comparables à ceux de l'ensemble des opportunités d'investissement orienté vers les ODD, à savoir, les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement (31 %), l'intensité capitalistique (22 %) et les problèmes de réglementation (15 %). L'intérêt limité des investisseurs constitue également un obstacle majeur pour 14 % des DOI à co-bénéfices et 12 % des DOI axés sur l'adaptation. Par ailleurs, les défis liés aux modèles d'affaires affectent 14 % des DOI axés sur les co-bénéfices, ce qui dénote de la nature complexe des interventions portant à la fois sur l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

2.4 Les Opportunités d'investissement, des solutions commerciales au service des CDN

Au regard de l'intérêt particulier qu'ils présentent pour l'atteinte des objectifs climatiques, les DOI identifiés dans les 16 Cartes de l'investissement orienté vers les ODD, réalisées en Afrique subsaharienne, pourraient fournir des solutions commerciales permettant de réaliser les CDN des pays. Ces opportunités d'investissement offrent des données complètes sur les perspectives d'affaires et leur impact potentiel, ce qui permet aux investisseurs d'explorer les possibilités qui sont en adéquation avec leurs objectifs et de mener tout processus de diligence raisonnable concernant le secteur privé.

Trois exemples, choisis en Eswatini, au Ghana et en Sierra Leone, de solutions commerciales tirées des DOI sont présentés dans cette partie, en lien avec les actions prioritaires des CDN de ces pays. Consultez le site [SDG Investor Platform \(Plateforme d'investissements au service des ODD\)](#) pour accéder à l'ensemble des données concernant les DOI et d'autres informations y relatives, en utilisant les liens fournis ci-dessous.



Eswatini Services intégrés de collecte et de gestion des déchets



Mesures prioritaires de la CDN : Dans la [CDN révisée](#) de l'Eswatini, soumise en octobre 2021, le pays s'est fixé un premier objectif de réduction des émissions à l'échelle de l'économie de 5% d'ici à 2030, ou de 14 % conditionné à l'obtention d'un soutien financier. La CDN prévoit des mesures d'atténuation et d'adaptation dans tous les secteurs, notamment l'augmentation de la part des énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse et hydroélectrique) à 50 % dans le mix énergétique d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2010, ou encore des actions de restauration des paysages, dont la plantation de 10 millions d'arbres. Ses priorités en matière d'adaptation ciblent notamment le secteur de la santé, en misant sur les co-bénéfices des mesures d'atténuation, telles que les technologies propres dans la gestion des déchets et des eaux usées.

Une solution commerciale à l'appui de la CDN : Services intégrés de collecte et de gestion des déchets : Cette solution commerciale consiste notamment à construire, exploiter et entretenir des installations

de collecte et de tri des déchets, mais aussi à exploiter des décharges contrôlées, sous la responsabilité des municipalités locales dans le cadre de partenariats public-privé. Elle comprend également le recyclage, le compostage et l'élimination des déchets solides afin d'éviter les pratiques de brûlage à l'air libre. Actuellement, 45 % des déchets produits en Eswatini sont brûlés à l'air libre et l'industrie textile génère quelque 402 tonnes de déchets par mois. Les projets de référence des entreprises de collecte des déchets et des installations de tri turques affichent des TRI de l'ordre de 10 à 15 %, tandis que les solutions de réutilisation des déchets sud-africaines présentent des TRI compris entre 20 et 25 %. Une étude sur les services de gestion des déchets dans la région de Kwaluseni (Manzini) montre que les ménages sont disposés à payer en moyenne 47,71 E (3 \$) par mois et par ménage pour s'offrir des services de gestion des déchets.

Profil de risques : Des systèmes de collecte et de gestion des déchets ont été mis en place dans les zones urbaines, et leur extension en milieu rural pourrait nécessiter du soutien. Au niveau communautaire, les pratiques informelles de gestion des déchets sont courantes, et des pratiques telles que les fosses d'arrière-cour et le brûlage à l'air libre des déchets ménagers empêchent la collecte et l'acheminement systématiques des déchets vers les installations de traitement. Par ailleurs, le marché informel des collecteurs de déchets risque d'être perturbé et pourrait d'être marginalisé. Enfin, l'Eswatini ne dispose pas de lignes directrices claires en matière de conception, de sélection des sites et d'exploitation des installations de traitement. Par ailleurs, le chevauchement des attributions des entités privées et des municipalités, imputable à la faiblesse du cadre réglementaire du pays, empêche la prestation efficace de services de gestion des déchets et prive les populations des effets bénéfiques connexes.

Politique & mesures d'incitation : Le Plan national de développement de l'Eswatini vise à renforcer les programmes de gestion des déchets et à mettre au point un cadre pour traiter des questions relatives aux déchets dangereux. Il met l'accent sur l'adoption d'une économie circulaire pour améliorer les pratiques de recyclage et de tri des déchets, mais aussi sur la mise en place de mécanismes d'accès au financement. L'Autorité environnementale d'Eswatini a pour mission principale d'apporter des solutions au problème croissant que rencontre le pays en matière de gestion des déchets, dans le cadre d'une approche holistique de la gestion des déchets axée sur la prévention et la réduction des déchets. Le Fonds national pour l'environnement vise à promouvoir la durabilité environnementale en Eswatini, en donnant la priorité à la gestion des produits chimiques et des déchets.

Impact attendu : Les services de gestion intégrée des déchets contribuent à réduire les risques de maladies liées aux déchets municipaux non gérés, tout en faisant baisser les émissions de gaz à effet de serre dues aux pratiques de brûlage à l'air libre (45 % du volume total de déchets produits). La collecte et la gestion intégrées des déchets conduisent au recyclage des déchets alimentaires, ce qui permet de réduire le gaspillage alimentaire, la surcharge des décharges ou encore les émissions de CO₂, mais aussi de produire des engrais riches en nutriments ou de l'énergie. Autant d'éléments qui contribuent à la réalisation des ODD 3, 11 et 12 et stimulent l'industrie du recyclage du pays, ce qui pourrait avoir d'autres retombées économiques et sociales. Par exemple, les exportations de ferraille, de déchets d'aluminium et de matières plastiques récupérées ont rapporté à la Tunisie 20 millions de dollars et au Sénégal 30 millions de dollars, en 2007.

Les données complètes concernant ce DOI et les références à l'appui peuvent être consultées à l'adresse : <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/integrated-waste-collection-management-services>.



Ghana Systèmes d'irrigation et barrages



Mesures prioritaires de la CDN : Le Ghana a soumis sa [CDN révisée](#) en novembre 2021. Avec plus d'ambition dans tous les secteurs et l'inclusion de nouveaux gaz à effet de serre, le pays a relevé son objectif de réduction de ses émissions à 64 MtCO₂e d'ici 2030. Le Ghana s'engage à mettre en œuvre

des actions inconditionnelles qui se traduiraient par une réduction des émissions de 24,6 MtCO₂e et des actions conditionnelles qui ont le potentiel de faire baisser les émissions de 39,4 MtCO₂e d'ici 2030. La CDN met l'accent sur la construction d'une société résiliente et à faible émission de carbone au moyen de 19 mesures politiques dans 10 domaines prioritaires. Ces mesures sont destinées à accélérer la transition énergétique, à renforcer les systèmes d'alerte précoce, à promouvoir des modes de production et de consommation responsables, tout en favorisant l'inclusion sociale, notamment à travers la gestion des ressources en eau et le renforcement de la résilience climatique des femmes et autres groupes vulnérables.

Une solution commerciale à l'appui de la CDN : Systèmes d'irrigation et barrages : Cette solution commerciale est axée sur le développement et la distribution de solutions d'irrigation solaire à petite échelle et d'autres systèmes intégrés comprenant des barrages. La valeur à long terme du marché ghanéen des équipements d'irrigation est estimée à quelque 230 millions de dollars. Le gouvernement prévoyait, entre autres, d'étendre la superficie des terres irriguées de 31 000 ha en 2014 à 100 000 ha en fin 2020, ce qui ouvrirait la voie à des perspectives de développement dans ce marché encore largement inexploité. L'approvisionnement en eau pour la production de corchus et d'oignons à l'aide de la technologie des pompes-réservoirs dans le nord du Ghana a permis d'obtenir des rendements d'un TRI compris entre 45 et 47%. Quant aux systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte, ils auraient permis d'accroître le revenu net des producteurs de légumes de 6000 dollars américains pour un investissement de 1000 à 1500 dollars par demi-hectare, environ.

Profil de risques : Le Ghana a longtemps pâti d'un accès inadéquat ou coûteux aux intrants agricoles et aux marchés, se traduisant par des rendements insuffisants pour assurer le maintien des systèmes d'irrigation. Jusqu'ici, la faiblesse de la productivité agricole, les faibles taux de croissance et la faible exploitation des terres irrigables du pays ont limité l'adoption de l'irrigation. Ces systèmes et barrages risquent d'aggraver la perte d'habitat des poissons et de la faune, et de menacer les aquifères, les systèmes fluviaux et les eaux souterraines en aval en raison de l'augmentation de l'extraction d'eau pour l'irrigation.

Politique & mesures d'incitation : Le gouvernement envisage d'étendre et de réhabiliter les infrastructures d'irrigation existantes et de développer des systèmes d'irrigation privés et publics à grande échelle, notamment dans le cadre d'une politique résolue d'irrigation axée sur la décentralisation des systèmes d'irrigation et l'implication des producteurs dans les processus de planification. Le Cadre de la politique de développement national à moyen terme visait à porter la superficie des terres irriguées à 100 000 ha en 2021. L'initiative « Un village, un barrage » vise à réaliser environ 560 petits barrages en terre et bassins de rétention, principalement dans le nord du pays. Le Projet de développement de l'agriculture commerciale au Ghana (GCAD) met aux enchères des terres à mettre en valeur pour encourager la participation aux systèmes d'irrigation financés par l'État.

Impact attendu : Les systèmes d'irrigation et les barrages devraient permettre d'accroître la productivité agricole et de réduire l'impact de la variabilité climatique sur les systèmes alimentaires. Ils visent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages à l'échelle nationale, à renforcer les filières agricoles, à réduire les vulnérabilités de l'agriculture et la dépendance à l'égard de l'eau de pluie. Ils devraient également permettre d'améliorer les moyens de subsistance des populations démunies, d'augmenter les revenus des cultivateurs et des planteurs, de créer de nouveaux débouchés et des économies d'échelle, de réduire la volatilité des prix et, à terme, contribuer aux ODD 2 et 6.

Les données complètes du DOI et les références à l'appui peuvent être consultées à l'adresse : <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/irrigation-systems-and-dams>.

Sierra Leone Développement de mini-réseaux solaires



Mesures prioritaires de la CDN : Dans sa [CDN actualisée](#), soumise en juillet 2021, la Sierra Leone a défini une voie à suivre progressive pour réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005 : 5 % d'ici 2025, 10 % d'ici 2030 et 25 % à l'horizon 2050. Les mesures d'adaptation y prévues sont axées sur l'amélioration des capacités d'adaptation, le renforcement de la résilience et la réduction de moitié de la vulnérabilité d'ici à 2030, tout en intégrant les considérations d'ordre climatique dans les stratégies de développement durable du pays. Les priorités en matière d'atténuation comprennent la promotion de l'innovation et du transfert de technologies au service de la gestion des déchets, des transports, de l'agriculture et de l'énergie, y compris l'énergie solaire, par l'intermédiaire du secteur privé.

Une solution commerciale à l'appui de la CDN : Développement de mini-réseaux solaires : La solution commerciale de la Sierra Leone consiste à investir dans le développement de mini-réseaux solaires au profit des entreprises, des communautés, des hôpitaux et autres structures, dans le cadre du programme de financement des Entreprises de services énergétiques distribués (DESCO). La taille du marché annuel des mini-réseaux en Sierra Leone est estimée à 33 millions de dollars, montant établi sur la base d'un tarif moyen de 0,9 \$/kWh et d'une demande moyenne des ménages de 0,2kWh/jour. Le marché cible est constitué de 47 % de la population sans accès à l'électricité du pays, soit 2,9 millions de personnes. La phase de développement d'un projet de mini-réseau est généralement financée par des fonds propres, avec un retour sur investissement attendu de 25 à 35 %. La phase de construction exige généralement un rendement de 15 à 20 % et est réalisée par un financement à la construction. Quant à la phase finale d'exploitation, elle nécessite normalement un rendement inférieur de 10 à 15 % et est réalisée par le biais d'un financement à la construction.

Profil de risques : Les mini-réseaux sont des actifs d'infrastructure qui nécessitent un investissement initial et génèrent des rendements réguliers sur une longue période de 10 à 20 ans (18). Le financement des infrastructures, sous forme d'aides ou de subventions, est normalement requis pour réduire les coûts d'investissement. Les coûts de consommation de l'électricité produite à partir de mini-réseaux peuvent être plus élevés que ceux du réseau national, les tarifs du réseau national ne reflétant souvent pas les coûts réels et étant fortement subventionnés. Cela veut dire que les communautés les plus pauvres risquent d'être exclues de l'accès à la nouvelle source d'énergie, en particulier les ménages dirigés par des femmes, ce qui pourrait exacerber les inégalités.

Politique & mesures d'incitation : Dans le cadre sa Politique nationale en matière d'énergie et de son Plan stratégique national du secteur de l'énergie, la Sierra Leone s'efforce d'accroître l'accès à des sources modernes d'énergie, dans les zones non raccordées au réseau national afin de réduire la pauvreté. Ces plans donnent la priorité aux systèmes solaires décentralisés à petite échelle dans le souci de répondre aux besoins élémentaires tels que l'éclairage, la réfrigération, ou encore l'accès aux médias et aux technologies de l'information en milieu rural. Outre les incitations fiscales en place, notamment l'importation en franchise de droits de l'équipement photovoltaïque, les promoteurs de mini-réseaux solaires peuvent tirer parti des subventions octroyées pour baisser les tarifs, rendre les services plus abordables, en renforcer l'accès et favoriser la viabilité de l'activité. Ces subventions comprennent les répartitions d'actifs, les subventions de raccordement traitées comme des subventions en capital, le financement basé sur les résultats et les subventions accordées en pourcentage des dépenses totales d'investissement du projet.

Impact attendu : Les mini-réseaux solaires peuvent assurer une fourniture ininterrompue d'électricité renouvelable de haute qualité aux communautés mal desservies, surtout par rapport aux sources d'énergie traditionnelles comme la biomasse et le diesel. En offrant une alternative à ces sources d'énergie dangereuses pour la santé, les mini-réseaux solaires aident la Sierra Leone à atteindre son objectif d'augmenter la contribution des énergies renouvelables (y compris l'énergie solaire et

l'hydroélectricité) à la capacité totale de production d'électricité du pays de 20 % à 65 %, et de porter le taux d'électrification à 92 % d'ici 2030 (contribuant ainsi aux ODD 1, 7 et 10).

Les données complètes concernant le DOI et les références à l'appui peuvent être consultées à l'adresse <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/solar-mini-grid-developers>.

2.5 Entreprises exploitant des opportunités d'investissement

Le PNUD et ses partenaires se servent des Cartes de l'investissement orienté vers les ODD pour mettre en vedette et soutenir les entreprises qui contribuent à la réalisation des ODD, tout en générant du profit. Par exemple, dans le cadre du programme Growth Stage Impact Ventures (GSIV) au [Nigeria](#) et en [Tanzanie](#), des entreprises qui ont développé des produits et des services à grande échelle ayant le potentiel de favoriser la durabilité sont identifiées par le biais de nominations par des tiers. En outre, l'initiative [Business Call to Action \(Appel à l'action des entreprises ou BCtA\) du PNUD](#) réunit des entreprises engagées à faire participer les personnes à faible revenu à leurs activités principales et à faire progresser les ODD, en s'inspirant du [Code de conduite du BCtA](#), y compris au Kenya.

Les entreprises présentées ci-dessous s'emploient à gérer leurs impacts sur les plans financier, social et environnemental d'une manière holistique. Avec le soutien du PNUD, elles utilisent des outils de gestion de l'impact, comme les [Normes d'impact ODD](#), qui sont des normes de gestion volontaires conçues pour promouvoir les efforts des organisations en faveur de la durabilité. Composées de 12 actions de mise en œuvre, les Normes d'impact ODD fournissent un cadre universel permettant d'intégrer le développement durable et les ODD dans les processus décisionnels des organisations, y compris la gestion, la publication d'informations et la gouvernance.



Kenya ACRE Africa



Quand bien même les petits exploitants agricoles produisent 80 % des aliments consommés en Asie et en Afrique subsaharienne, ils sont extrêmement vulnérables. Les mauvaises conditions météorologiques et le changement climatique peuvent entraîner des pertes de récoltes qui retardent les producteurs de plusieurs mois, une situation qui les enferme dans un cycle de pauvreté. Comme ces exploitants n'ont pas les moyens de faire face à ces pertes, ils restent menacés par la misère, même dans les années de bonnes récoltes.

Malgré la demande de services d'atténuation des risques, le marché de l'assurance agricole ciblant les petits exploitants reste largement inexploité. Les défis sont multiples sur ce marché : la plupart des agriculteurs n'ont jamais eu d'assurance auparavant et ne savent pas comment elle fonctionne. De plus, en raison des coûts élevés de mise en œuvre, l'assurance indemnitaire traditionnelle exige des primes plus élevées que ce que les petits exploitants agricoles peuvent se permettre.

L'entreprise Agriculture and Climate Risk Enterprise (ACRE) Africa est intervenue pour répondre à ces défis. ACRE Africa n'est pas une compagnie d'assurance, mais un prestataire de services qui travaille avec des assureurs locaux et d'autres acteurs de la chaîne de valeur de l'assurance. Pour maintenir les coûts à un faible niveau pour les producteurs, le modèle commercial inclusif d'ACRE Africa met à contribution des canaux de distribution bien établis, tels que les institutions financières, les négociants en produits agricoles et les opérateurs de téléphonie mobile. Le client type d'ACRE Africa est un agriculteur

vivant en zone rurale, possédant une exploitation de moins d'un hectare de terre qui assure les trois quarts du revenu d'un ménage de sept personnes en moyenne.

Les produits d'assurance d'ACRE Africa sont basés sur des indices, ce qui veut dire que les paiements sont déterminés sur la base de comparaisons utilisant des données historiques sur la pluviométrie de la région. Alors que l'assurance par indemnisation classique repose sur les dommages aux cultures déclarés après les récoltes, ce qui nécessite un long processus de règlement des sinistres, l'assurance indiciaire déclenche automatiquement des paiements si les précipitations sont nettement supérieures ou inférieures à la moyenne. Le paiement des primes et le versement des indemnités s'effectuent par voie électronique via les réseaux mobiles des producteurs et il n'est pas nécessaire de procéder à des inspections sur le terrain, qui peuvent s'avérer très coûteuses dans les localités reculées. Pendant la saison des semences, les précipitations réelles sont mesurées à l'aide de stations météorologiques automatiques fonctionnant à l'énergie solaire et situées à proximité des producteurs, et les données recueillies sont mises en rapport avec des données satellitaires haute résolution. S'il s'avère que les précipitations sont trop faibles ou trop abondantes, une indemnité est automatiquement versée à l'assurée par paiement mobile. Le montant à payer est calculé sur la base de l'ampleur de la déviation par rapport à l'indice de précipitations.

Depuis sa création en 2014 à l'initiative de la Fondation Syngenta pour l'agriculture durable (SFSA) et du Mécanisme mondial d'assurance indiciaire (GIIF), ACRE Africa a vu sa couverture des petits producteurs agricoles augmenter de 519 % en moyenne. Financée par des fonds publics et des investissements à impact, et détenue majoritairement par ZEPRE, une société de réassurance du COMESA, ACRE Africa s'emploie à atteindre son objectif de couvrir 5 millions d'agriculteurs à travers le Kenya, le Nigeria, le Rwanda, la Tanzanie et la Zambie, et de fournir des services supplémentaires dans d'autres pays africains.

Parallèlement, ACRE Africa développe de nouveaux produits d'assurance et des canaux de distribution à même de répondre aux besoins des agriculteurs de différentes zones géographiques. Il s'agit notamment de l'assurance basée sur l'imagerie qui a été déployée à titre d'essai au Kenya et répliquée en Ouganda dans le cadre de la mise en œuvre d'un produit d'assurance indiciaire hybride pour les planteurs de bananes. Ce produit intègre l'utilisation de smartphones pour prendre de manière périodique des images des cultures, de la germination à la récolte. Les images sont partagées à distance via une application mobile et ACRE Africa utilise l'intelligence artificielle pour les analyser et envoyer des conseils personnalisés aux agriculteurs.

ACRE Africa a également entamé un projet pilote sur l'utilisation de la technologie blockchain pour établir des contrats intelligents à l'intention des agriculteurs, et ainsi raccourcir les délais de règlement des sinistres pour les petits producteurs agricoles. Grâce à la technologie blockchain, les agriculteurs peuvent recevoir des évaluations en milieu de saison, et donc des paiements anticipés, ce qui leur permet de réinvestir dans leurs exploitations.

Pour en savoir plus sur le DOI concernant la micro-assurance au Kenya, consultez le site <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/micro-insurance>.



Nigeria SOSAI Renewable Energies



85 millions de Nigériens, soit 43 % de la population, n'ont pas accès au réseau électrique national. En milieu rural, le taux d'électrification est d'environ 26 %, contre environ 84 % dans les zones urbaines. Le manque d'accès à l'électricité entraîne d'importantes pertes post-récolte, une aggravation de la faim et une montée en flèche des prix des intrants, comme les engrais. Dans le nord du Nigeria, plus de 70 % de la population n'a pas accès à l'électricité. Les avantages potentiels des énergies renouvelables pour

le secteur agricole du pays n'ont encore été entièrement explorés.

Fondée en 2010 dans l'État de Kaduna, SOSAI Renewable Energies fournit des services d'énergie renouvelable efficaces et fiables à un coût abordable aux foyers, entreprises et producteurs des communautés mal desservies du nord du Nigeria. L'entreprise a vocation à œuvrer pour l'amélioration de l'accès à une énergie propre à un coût abordable, la fourniture d'eau potable et l'amélioration des résultats en matière de santé.

La gamme de produits de SOSAI comprend des systèmes solaires domestiques destinés à alimenter des appareils comme les téléviseurs et autres équipements électroménagers. L'entreprise fournit également des mini-réseaux communautaires pour des activités économiques comme l'agriculture, afin d'aider les communautés à accroître leurs revenus. Sans compter les cuisinières, les séchoirs et les systèmes d'irrigation.

À ce jour, les technologies de SOSAI ont atteint plus de 45 000 familles au Nigeria, ce qui permet d'économiser un total de 120 000 tonnes de CO2 par an, d'assurer des revenus à plus de 350 femmes et de réduire de 40 % les dépenses énergétiques des ménages. 60 % des postes de direction de l'entreprise sont occupés par des femmes.

Au cours des cinq prochaines années, SOSAI entend installer au moins 20 000 systèmes solaires domestiques supplémentaires dans les communautés rurales, dans le cadre du programme «Women Energy Entrepreneurs». Elle compte également installer des mini-réseaux et des réseaux maillés dans 64 communautés du nord du Nigeria et fournir à plus de 100 entreprises rurales l'énergie nécessaire pour assurer des services comme le séchage, l'irrigation, la coiffure, la meunerie, l'entreposage frigorifique et le chargement de téléphones portables.

Pour financer ses projets d'expansion, SOSAI est à la recherche de 17,8 millions de dollars de capitaux frais. La société est également à la recherche de partenaires en vue de créer des synergies autour du renforcement de ses capacités de distribution et faciliter son entrée sur d'autres marchés. À ce jour, SOSAI a levé un montant d'environ 2 700 000 dollars sous forme de subventions et de financement par emprunt, injecté plus de 500 000 dollars de fonds propres dans ses activités et créé une entité ad-hoc conjointement avec Independent Energy, un partenaire basé aux Pays-Bas.

Pour en savoir plus sur le DOI concernant les mini-réseaux hybrides au Nigeria, consultez le site <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/hybrid-mini-grids>.



Tanzanie Kilimo Fresh Foods Africa



En Tanzanie, où l'agriculture constitue le principal moyen de subsistance de 75 % de la population, les producteurs sont confrontés à des défis, y compris des productions insuffisantes, des rendements inéquitables sur le marché et des pertes alimentaires. Environ 50 % des aliments produits en Tanzanie, soit l'équivalent de 4 milliards de dollars, se perdent chaque année avant d'arriver sur le marché, en raison de la médiocrité des installations de stockage, du manque d'accès aux marchés, ou encore de la mauvaise qualité des services de transport et de manutention.

Kilimo Fresh Foods Africa s'approvisionne en produits agricoles auprès des producteurs locaux et les livre aux acheteurs des zones urbaines. L'entreprise vise à accroître les revenus des petits producteurs agricoles et à réduire le gaspillage alimentaire en tirant parti de la technologie mobile et en gérant la logistique de la chaîne du froid. Elle a récemment étendu ses services aux vendeurs informels de produits alimentaires.

Les vendeurs ambulants de Dar es Salaam achètent des produits frais au marché public tôt le matin et poussent leurs chariots vers différents endroits. Kilimo Fresh s’approvisionne en produits auprès de petits producteurs et les livre directement à ces vendeurs ambulants, ce qui permet à ces derniers d’économiser du temps et de l’argent. L’entreprise travaille actuellement avec plus de 1200 vendeurs, dont 38 % sont des femmes.

Kilimo Fresh œuvre pour l’autonomisation des personnes se trouvant au bas de la pyramide économique, aussi bien des clients que des producteurs. À ce jour, l’entreprise a permis d’assurer à un millier de petits exploitants agricoles (dont 40 % sont des femmes) un accès direct aux marchés locaux dans trois régions de Tanzanie. Ainsi, elle assure un approvisionnement stable en fruits et légumes à quelque 1200 vendeurs de rue, dont 38 % sont des femmes.

En plus des vendeurs ambulants, le principal marché cible de Kilimo Fresh comprend les hôtels, les restaurants, les entreprises de restauration, les écoles. Dans son ensemble, le segment de marché des hôtels comprend à lui seul plus de 2 000 établissements, avec une consommation annuelle moyenne de 50 000 dollars de produits agricoles. L’entreprise offre ses services à plus de 2500 magasins de détail et 15000 vendeurs informels de fruits et légumes, dans la seule ville de Dar Es-Salaam. Kilimo Fresh, qui approvisionne actuellement 1200 de ces vendeurs, s’est fixé comme objectif de couvrir l’ensemble du marché cible de la capitale. Elle prévoit également de diversifier sa gamme de produits, ce qui devrait générer quelque 500 emplois nouveaux, dont 55 % pour les femmes. Kilimo cherche à mobiliser 1500 000 dollars pour assurer le financement de cette expansion.

Pour en savoir plus sur le DO concernant les infrastructures de stockage et de transport des produits horticoles en Tanzanie, consultez le site <https://sdginvestorplatform.undp.org/market-intelligence/horticulture-storage-and-transport-infrastructure>.

Une partie du soutien aux entreprises fourni par le PNUD dans le cadre des initiatives GSIV, BCTA et de la facilitation des investissements liés aux ODD, a conduit à une hausse des flux de capitaux privés vers les objectifs nationaux de développement, comme cela a été observé au [Nigeria](#).

2.6 Conclusion

Les Domaines d’opportunités d’investissement identifiés dans les Cartes de l’investissement orienté vers les ODD réalisées en Afrique sont porteurs d’impacts significatifs pour les investisseurs, aussi bien en termes de gains financiers, que de contribution à l’atteinte des ODD. Les investissements en rapport avec le climat, en particulier, offrent aux acteurs du secteur privé une excellente occasion d’apporter leur concours à la réalisation d’objectifs cruciaux en matière de développement durable sur l’ensemble du continent. Jusqu’à présent, les entreprises et les investisseurs ont été peu impliqués dans les programmes nationaux de lutte contre le changement climatique, laissant un vide sur le marché que peuvent combler des investisseurs en quête d’impact sur le climat et de retours sur investissement significatifs.

Grâce aux opportunités offertes au secteur privé par les CDN, plusieurs organisations contribuent déjà largement aux efforts de mise en œuvre des engagements nationaux en matière de climat et des cibles des ODD, comme le montrent la gestion et la mesure de l’impact de ces entreprises. Étant donné la diversité du secteur privé africain, ces opportunités d’investissement s’appliquent à tous les échelons des économies du continent, qu’il s’agisse d’acteurs informels à petite échelle disposant d’un potentiel de marché important, comme les commerçants, ou de projets d’infrastructures à grande échelle, comme les transports publics.

Compte tenu du soutien public nécessaire pour libérer tout le potentiel du secteur privé en faveur de l’action climatique en Afrique subsaharienne, il est essentiel que les gouvernements et les partenaires

au développement jouent un rôle de premier plan. Il peut s’agir de la mobilisation d’instruments de financement innovants et de la mise en place de marchés carbone de haute intégrité, crédibles, inclusifs et équitables, capables de débloquer des financements en faveur de la transition vers zéro émission nette. Par exemple, le Ghana a mis en place un cadre institutionnel permettant l’accès à des paiements axés sur les résultats pour la réduction des émissions dues à la déforestation. Un autre exemple concerne les efforts de restauration conduisant à l’absorption du carbone grâce à l’agrégation de la demande par l’entremise de la [Coalition LEAF](#).

L’assurance constitue un outil majeur de réduction des risques pour les investissements alignés sur les ODD et le climat. Les assureurs sont à la fois des souscripteurs et des gestionnaires d’actifs de capitaux à long terme. Dans les deux cas, ils peuvent contribuer à la réalisation de l’objectif de zéro émission nette. En tant que souscripteurs, les assureurs facilitent le flux de capitaux vers des projets d’atténuation en fournissant des solutions de réduction des risques aux investisseurs. Par exemple, dans le secteur de l’énergie géothermique en Afrique de l’Est, où les forages de développement à forte intensité de capital en phase de démarrage présentent un profil de risques à faible probabilité et de gravité élevée, les investisseurs peuvent recourir à des solutions de transfert des risques pour rendre le profil risque-rendement attrayant.

Enfin, si les conditions du marché sont favorables à bon nombre d’opportunités d’investissement liées au climat, des opportunités d’investissement potentielles pourraient se heurter à des obstacles d’ordre politique et réglementaire qui entravent la participation du secteur privé. À Zanzibar, par exemple, l’aquaculture durable pourrait permettre d’élever des espèces de grande valeur comme l’espinosiam et l’algue cotoni, ainsi que le concombre de mer et le crabe de boue¹⁶. L’aquaculture peut donner une impulsion décisive à l’économie de l’île, en soutenant les moyens de subsistance des communautés côtières (en particulier les femmes, qui constituent 80 % de la main-d’œuvre), où les maladies des algues entraînent une baisse de productivité.

Si le gouvernement régional de Zanzibar a érigé en priorité la production aquacole dans le cadre de sa Politique d’économie bleue, les dispositions réglementaires nécessaires n’ont pas encore été mises en place, en ce qui concerne la production et le commerce des produits aquacoles. Des études de faisabilité s’imposent pour identifier les marchés cibles et les lacunes dans les processus de production et d’exportation, et l’intervention des pouvoirs publics est nécessaire pour fournir des formations spécialisées. De même, la promotion d’un environnement propice à ce modèle commercial lui permettrait de réaliser son potentiel de marché émergent : par exemple, Zanzibar a exporté à ce jour plus de 12600 tonnes d’algues, soit plus de 20% du volume total de ses exportations de cultures commerciales. Le développement de l’aquaculture contribuerait également à la réalisation des INFF de Zanzibar, qui donne la priorité à l’accès des investisseurs locaux aux capitaux au travers d’une approche intégrée du financement des priorités de développement durable.

Si bon nombre des obstacles d’ordre politique et réglementaire notés sont liés aux politiques sectorielles, certains concernent les politiques de financement, notamment la disponibilité de mesures d’incitation fiscale visant à encourager les investissements favorables aux ODD. Les INFF sont actuellement utilisés dans plus de 85 pays comme outil pour mettre en place des politiques de financement permettant de mobiliser davantage de capitaux en faveur des DOI axés sur les priorités des ODD.¹⁷

¹⁶ Gouvernement révolutionnaire de Zanzibar (RGoZ) et Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 2024. Zanzibar SDG Investor Map (Carte de l’investissement orienté vers les ODD de Zanzibar. <https://www.undp.org/tanzania/publications/zanzibar-sdg-investor-map>.

¹⁷ En 2015, les États membres des Nations Unies ont introduit le concept des INFF dans le Programme d’action d’Addis-Abeba (PAAA) afin d’encourager des plans nationaux de développement durable. Les INFF permettent aux pays d’élaborer des stratégies pour mobiliser des financements en faveur du développement durable et les aligner sur toutes ses dimensions. En 2024, plus de 85 pays mettent en œuvre les INFF et plus de 50 pays entreprennent actuellement des réformes de leurs politiques de financement public et privé au travers de leur INFF.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur/des auteurs, et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, ou des États Membres de l'ONU.

Le PNUD et les entités qui lui sont apparentées (désignés collectivement « PNUD ») ne recherchent, ni ne sollicitent des investissements pour les programmes, projets ou opportunités décrits dans le présent rapport (collectivement « Programmes ») ou tout autre Programme, et ce document ne constitue en rien une sollicitation d'investissement. Les acteurs mentionnés dans ce rapport ne sont pas des partenaires du PNUD et leur inclusion ne doit pas être interprétée comme une approbation ou une recommandation de la part du PNUD d'une relation ou d'un investissement quelconque.

Les descriptions y contenues sont fournies uniquement à titre informatif. Seules les sociétés et entreprises figurant dans la partie « Entreprises exploitant des opportunités d'investissement » ont été validées et contrôlées dans le cadre de programmes du PNUD comme Growth Stage Impact Ventures (GSIV), Business Call to Action (Appel à l'action des entreprises-BCtA), ou par d'autres agences des Nations unies. Et même dans ce cas, leur présence dans le rapport ne doit en aucun cas être interprétée comme une approbation d'une relation ou d'un investissement quelconque. Le PNUD n'assume aucune responsabilité pour des moins-values sur placements résultant directement ou indirectement des recommandations formulées de manière explicite ou implicite dans ses travaux ou y déduites. De même, le PNUD ne peut faire valoir aucune prétention à l'égard de plus-values sur placements découlant directement ou indirectement de bénéfices commerciaux, de frais de gestion d'investissement ou de conseil, réalisées en suivant des recommandations d'investissement faites explicitement ou implicitement dans ses travaux ou y déduites.

L'investissement comporte des risques et tout investissement doit être effectué sous la supervision d'un gestionnaire ou conseiller professionnel en la matière. Les informations contenues dans ce rapport ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de placements, de valeurs mobilières ou de produits. Aucune offre d'achat ou vente de valeurs mobilières ne saurait être faite à une quelconque personne se trouvant dans un pays ou territoire où une telle offre serait contraire à la réglementation en vigueur.

Droits d'auteur © PNUD 2024. Tous droits réservés.
One United Nations Plaza, NEW YORK, NY10017, USA

Auteurs principaux : Joanne Manda, David Mueller et Brian Kiberu

Assistés par : Stephanie Mukoko, Hanyu Zhang, Nozipho Kumalinga
Catherine Diam-Valla, Christopher Marc Lilyblad, Lisa Baumgartner,
Yoona Jo, Tiangoua Kone et Omar Zemrag
Hope Traficanti, Jeanne Lee Finestone et Tiina Turunen
Groupe de coordination inter-pratiques (IPCG) de PNUD Afrique



Programme des Nations unies pour le développement
Centre Financement du développement durable en Afrique
UN House, 351 Francis Baard Street
Pretoria, Afrique du Sud



sdgfinance.undp.org

© PNUD 2024